



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Aide humanitaire
et Protection civile

Étude sur la sécurité semencière dans la région du Moyen-Chari Tchad



Janvier 2015

Table des matières

Acronymes	5
Résumé exécutif.....	6
A. Généralités.....	8
A.1 Introduction	8
A.2 Contexte.....	8
A.3 Objectifs.....	9
A.3.1 L'objectif global.....	9
A.3.2 Les objectifs spécifiques	9
A.4. Résultats attendus	9
A.5. Méthodologie de l'enquête	9
A.5.1. Échantillonnage et limites de l'enquête	9
A.5.2 Outils utilisés.....	10
A.5.3 Collecte, saisie, traitement et analyse des données.....	11
B. RESULTATS DE L'ETUDE	13
B.1 Contexte national	13
B.2 Présentation de la région du Moyen-Chari, zone de l'étude	14
B.2.1 Caractéristiques des ménages	15
B.2.2 Moyens d'existence	17
B.2.3 Situation nutritionnelle.....	18
B.3 Système de production agricole	20
B.3.1 Cultures pratiquées et leur importance.....	20
B.3.2 Paramètres agronomiques.....	21
B.3.3 Utilisation des productions	24
B.4 Les sources des semences	25
B.4.1 Sources de semence en 2014.....	25
B.4.2 Évolution des sources de semences de 2014 à 2015.....	26
B.4.3 Mode d'acquisition de semences	27
B.4.4 Période d'acquisition de semences.....	28
B.5 Sécurité semencière pour la campagne 2014-2015 suite à l'afflux des réfugiés et des retournés.....	29
B.5.1 Utilisation et adaptabilité des variétés	31
B.5.2 La disponibilité de la semence	32
B.5.2 L'accès des ménages à la semence	34
B.5.3 La qualité des semences utilisées par les ménages	34
B.5.4 La résilience.....	36
B.6 Situation au niveau des départements/villages et au niveau des principaux acteurs clés	38
B.6.1 Constats au niveau des départements/villages	38
B.7 Description des systèmes semenciers dans la région du Moyen-Chari	42
B.7.1 Système semencier informel	42
B.7.2 Le système semencier formel	42

B.8 Stratégies d’approvisionnement en semences	43
C. CONCLUSION.....	44
D. PLAN D’ACTION COMME RESULTAT DE L’ETUDE SUR LA SECURITE SEMENCIERE	45
Annexe 1: Scénario de pérennisation d’un système semencier au profit des vulnérables	48

Liste des tableaux

Tableau 1: Base de l'échantillonnage	10
Tableau 2: Liste des outils utilisés	11
Tableau 3: Composition des répondants, genre et âge	16
Tableau 4: Composition des membres ménages, âges et nombre actifs agricoles	16
Tableau 5: Possession des animaux par les ménages	18
Tableau 6: Fréquence des repas des ménages	18
Tableau 7: Paramètres agronomiques des principales cultures pratiquées en 2014.....	21
Tableau 8: Paramètres agronomiques des principales cultures pratiquées projections en 2015.....	23
Tableau 9: Raison principale de changement	23
Tableau 10: Utilisation des productions	24
Tableau 11: Cadre Conceptuel de la Sécurité Semencière par Culture	30
Tableau 12: Liste de variétés introduites sous l'encadrement de la ferme de Moussafoyo	39

Liste des figures

Figure 1: Représentation des villages enquêtés dans la région du Moyen-Chari.....	15
---	----

Liste des graphiques

Graphique 1: Genre des chefs de ménage.....	16
Graphique 2: Moyens d'existence des ménages	17
Graphique 3: Diversité alimentaire des ménages.....	20
Graphique 4: Cultures pratiquées et leur importance.....	21
Graphique 5: Mode de préparation du terrain.....	24
Graphique 6: Principales sources de semences en 2014.....	26
Graphique 7: Evolution des sources de semences 2014/2015.....	27
Graphique 8: Mode d'acquisition de semences	28
Graphique 9: Pourcentage des ménages par période d'acquisition.....	29
Graphique 10: Adaptabilité et préférence des variétés par ménages selon les sources	32

Acronymes

ACT-FLM	Action Commune des Eglises / Fédération Luthérienne Mondiale
APDI	Association pour la Promotion du Développement Durable et Intégral
APIDO	Association d'Appui à la Promotion des Initiatives de Développement Durable des Organisations
CFPR	Centre de Formation Professionnelle Rurale
CNDP	Cadre National de Dialogue Permanent
COOPI	Cooperazione Internazionale
OHD	Organisation Humanitaire de Développement
CRS	Catholic Relief Services
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DREN	Délégation Régionale de l'Education Nationale
EME	Enquête Ménage
EML	Enquête Marché local
FAO	Organisation Des Nations Unies Pour L'Alimentation Et L'Agriculture
GD	Groupes de discussion
IC	Informateurs clés
IDEN	Inspections Départementales de l'Education Nationale
IHDL	Initiative Humanitaire de Développement Local
IPEP	Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire
NSTT	Nouvelle Société Textile du Tchad
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADL-GRN	Programme d'Appui au Développement Local et la Gestion des Ressources Naturelles
PAPAT	Projet d'Appui à la Production Agricole au Tchad
PGRN	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme Des Nations Unies Pour Le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de L'habitat
SNE	Société Nationale d'Electricité
SOAS	Au niveau de la source d'aide semencière

Résumé exécutif

Au Tchad, la région du Moyen-Chari est considérée comme une zone d'accueil de transhumants avec son corolaire de crise agriculteurs-éleveurs. De plus, cette région a connu ces deux dernières années, un afflux important de populations retournées et réfugiées suite aux événements que vit la République Centrafricaine voisine depuis 2003. La conjugaison de ces différentes crises a entraîné une forte pression sur la population autochtone et sur ses moyens d'existence, notamment les productions agricoles issues de la campagne agricole 2014-15.

Afin de mieux appréhender l'influence de ces facteurs sur la sécurité alimentaire mais surtout sur la sécurité semencière des ménages exposés à ces chocs, une étude pilote a été réalisée les trois départements de la région, à savoir le Barh Kôh, le Lac Iro et la Grande Sido grâce au projet régional OSRO/GLO/303/EC intitulé "Renforcement des capacités pour une meilleure planification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence et de réhabilitation grâce à une meilleure évaluation des systèmes semenciers" (<http://www.fao.org/in-action/renforcement-des-capacites-pour-la-securite-alimentaire/accueil/fr>).

En prélude à la campagne agricole prochaine il était important, au regard du contexte de la zone, d'effectuer une étude de la sécurité semencière des ménages. Celle-ci s'est déroulée du 21 octobre au 2 novembre 2014 et a concerné les trois départements de la région, à savoir le Barh Kôh, le Lac Iro et la Grande Sido. La méthodologie utilisée est basée sur le Cadre conceptuel de la sécurité semencière révisé (CCSS) qui repose sur les cinq piliers suivants: la disponibilité, l'accès, la qualité, l'aptitude variétale et la résilience au niveau des ménages et de la communauté. L'échantillonnage était constitué de 180 ménages issus de 9 villages à raison de 3 villages par département.

Des analyses réalisées, il ressort que les principales cultures mises en exergue sont le sorgho, l'arachide, le niébé, le riz et le maïs. Pour ces cultures, le secteur paysan reste le principal pourvoyeur en graines bonnes à semer (>90%). Au sein même du système, la pression exercée par les communautés retournées et réfugiées sur les stocks, penche la balance des sources d'approvisionnement en faveur du marché local. Pourtant, l'étude montre que pour cette source, l'accès reste limité pour les producteurs pauvres du fait des prix élevés et, par manque d'un système local de prêt et d'épargne.

Le système formel lui se caractérise par une chaîne d'acteurs: ITRAD (station de recherche et ferme), les paysans multiplicateurs de semences, le service d'encadrement (ONDR) et les ONG. Ce système reste jusqu'à lors peu structuré et peu performant. Il offre des semences en faibles quantités et souvent de qualité discutable (du fait de l'absence de l'ONDR, censé assurer la vulgarisation des semences et l'ITRAD pour l'encadrement des multiplicateurs). En outre, l'aide semencière basée sur la fourniture de semences souvent achetées auprès des multiplicateurs ne sont pas - aux dires des communautés bénéficiaires - adaptées à la zone ni préférées; chose qui interpelle les acteurs humanitaires sur le concept de redevabilité.

Les recommandations faites en vue d'améliorer et renforcer la sécurité semencière dans le Moyen-Chari sont structurées en trois points:

- dans les zones de forte concentration des réfugiés et déplacés, l'aide devrait se focaliser sur l'amélioration de l'accès aux marchés locaux. A cet effet, l'étude suggère l'organisation de foire à petites échelles;

- en vue d'améliorer la chaîne de production de semences, il est recommandé le plateau technique et matériel des multiplicateurs de semences et des agents d'encadrement de l'ONDR;
- redynamiser le mécanisme de production et de diffusion de semences par l'appui à la mise en place de champs de multiplication à vocation de champ école de producteur (CEP). Cet appui devra être basé sur approche de transfert conditionné.

A. Généralités

A.1 Introduction

Ce Rapport présente les résultats de l'Etude sur la sécurité semencière qui a été réalisée du 21 octobre au 2 novembre 2014 dans la région du Moyen-Chari au sud-est du Tchad. Cette étude a touché précisément trois départements de la région, à savoir le Barh Kôh, le Lac Iro et la Grande Sido. Elle fait suite aux sessions de formation organisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la sécurité semencière à Ndjamena et à Niamey respectivement en août et octobre 2014. L'objectif de ce processus s'inscrit dans le cadre du projet OSRO/GLO/303/EC "Renforcement des capacités pour une meilleure planification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence et de réhabilitation grâce à une meilleure évaluation des systèmes semenciers, à l'intégration de la nutrition et une meilleure assurance de redevabilité envers les populations affectées" (<http://www.fao.org/in-action/renforcement-des-capacites-pour-la-securite-alimentaire/accueil/fr/>) financé par ECHO et exécuté par la FAO. Son but était de renforcer les capacités des participants venus de différentes institutions (Organisation non-Gouvernementale (ONG), Humanitaire, Etat...) pour améliorer la qualité des réponses en matière d'aide semencière par la conduite des études de qualité sur la sécurité semencière.

Grâce à ce projet, les participants qui ont eu à bénéficier du renforcement des capacités en la matière ont été impliqués comme enquêteurs, facilitateurs et chefs d'équipe accompagnés par deux experts internationaux. Les outils utilisés au cours de cette étude ont été développés par la FAO, et ensuite testés et adaptés aux réalités locales pendant les formations. Vingt-quatre (24) personnes ont participé au processus de collecte des données dans les départements choisis. Un échantillon de 9 villages a été sélectionné dans 9 cantons pour la conduite de l'étude. Les informateurs clés intervenants dans le domaine de l'aide semencière tant au niveau humanitaire, qu'au niveau des services techniques de l'Etat ont été consultés à Sarh et à N'Djamena. La collecte des données s'est déroulée du 26 au 30 octobre 2014. Les résultats préliminaires ont été partagés avec les membres du Cluster sécurité alimentaire le 3 novembre 2014 à N'Djamena.

A.2 Contexte

La région du Moyen-Chari évolue ces deux dernières années dans un contexte qui se caractérise par un afflux des populations retournées et réfugiés estimées suite aux événements récurrents que vit depuis 2003 la République Centrafricaine voisine. Cette situation a provoqué des pressions non négligeables sur la population autochtone et sur les moyens d'existence dans cette région considérée comme une des zones de production agropastorale par excellence au Tchad. Un certain nombre d'acteurs interviennent auprès du gouvernement suite à ces problèmes dans le domaine de l'aide à l'amélioration de la production. Cette étude qui est en adéquation avec les différentes politiques et stratégies nationales en matière de développement du monde rural vient à point nommé pour permettre d'évaluer et d'orienter les interventions des partenaires pour un impact plus important sur la sécurité semencière des couches les plus vulnérables. Il est aussi cohérent avec les objectifs stratégiques du plan cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF) pour le Tchad.

A.3 Objectifs

A.3.1 L'objectif global

L'objectif global de cette étude est d'évaluer la situation courante de la sécurité semencière en vue d'orienter les actions destinées à appuyer le développement du secteur semencier dans la région du Moyen-Chari pour les actions avenir.

A.3.2 Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent à:

- Évaluer la situation courante de la sécurité semencière (disponibilité, accès, qualité, aptitude variétale et résilience) de la population productrice, en mettant l'accent sur les femmes, dans les différents départements de la région;
- Apprécier de façon critique et constructive les activités qui ont été menées dans la région en matière de production et/ou commercialisation des semences dans le cadre de l'aide d'urgence et de réhabilitation, et en tirer les enseignements;
- Identifier les forces et les faiblesses des différentes sources d'approvisionnement des semences et identifier les possibilités de correction de ces faiblesses;
- Fournir une base d'information complète qui permettra la conception d'une stratégie d'intervention et d'appui au système semencier pour la sécurité semencière et la résilience des communautés pour une agriculture durable.

A.4. Résultats attendus

Une étude sur la sécurité semencière est réalisée dans trois départements de la région du Moyen-Chari en vue de s'informer sur les réponses en matière de semences dans le cadre de l'aide d'urgence et de réhabilitation à court, moyen et long terme au profit des populations vulnérables.

A.5. Méthodologie de l'enquête

La méthodologie utilisée est basée sur le cadre conceptuel de la sécurité semencière révisé (CCSS) qui repose sur les cinq éléments suivant: la disponibilité, l'accès, la qualité des semences, l'aptitude variétale et la résilience au niveau des ménages et de la communauté. Les outils qui ont été utilisés ont été conçus pour refléter ces aspects.

A.5.1. Échantillonnage et limites de l'enquête

Compte tenu du temps et des ressources limitées, il a été procédé à l'utilisation d'un échantillonnage raisonné à trois niveaux respectivement pour la sélection des départements, des cantons et des ménages dans les villages (tableau 1).

- Au niveau 1: les trois départements que compte la région ont été retenus.
- Au niveau 2: 3 cantons dans chacun des trois départements et un village par canton ont été sélectionnés sur la base des critères tels que la présence ou non des retournés tchadiens et réfugiés de la République Centrafricaine (RCA) et d'autres critères tels que la sécurité, l'accessibilité, la distance etc.
- Au niveau 3: Il s'agissait du choix de 180 ménages qui ont été sélectionnés à raison de 20 ménages par village pour avoir un degré de fiabilité de 80% sur une population globale de 598.284 habitants des 3 départements de Barh Kô, du Lac Iro et de Grande Sido.

Tableau 1: Base de l'échantillonnage

N°	Départements	Cantons	Villages	Ménages
1	Barh Kôh	Balimba Banda Moussafoyo	Balimba Banda Moussafoyo	60
2	Lac Iro	kotongoro Bohobé Marabé	kotongoro Bohobé Marabé	60
3	Grande Sido	Maro Moyo Danamaji	Maro Moyo Danamaji	60
Total	3	9	9	180

A.5.2 Outils utilisés

Les outils suivants développés par la FAO ont été testés et adaptés aux réalités locales pendant la formation. Il s'agissait du Questionnaire Enquête Ménage (EME), du Questionnaire Enquête Marché local (EML), du Guide d'entretien pour les Groupes de discussion (GD) hommes et femmes et du Guide d'entretien des informateurs clés (IC) (tableau2).

- **Questionnaire Enquête Ménage (EME):** cet outil permet de comprendre les effets des différentes crises ou difficultés liées à la sécurité semencière dans les villages, les problèmes et les solutions possibles. Cette démarche n'est pas liée à l'assistance économique pour les familles, mais les réponses obtenues seront partagées avec les organisations travaillant sur les semences afin d'améliorer la sécurité semencière pour les agriculteurs dans la région du Moyen-Chari.

- **Guide d'entretien pour les Groupes de discussion (hommes, femmes) (GD):** cet outil permet de comprendre encore un peu plus les effets des récentes crises ou difficultés sur les semences, les problèmes et les solutions possibles. Ces entretiens ne sont pas liés à une assistance économique pour les communautés enquêtées, mais les réponses obtenues ont permis d'obtenir des éléments qualitatifs complémentaires à l'interprétation des données quantitatives. Aussi, les résultats seront partagés avec les organisations travaillant sur les semences afin d'améliorer la sécurité semencière pour les agriculteurs dans la région du Moyen-Chari.

Au-delà des questions mentionnées dans le questionnaire, les animateurs orientent et ont formulés les questions selon le contexte, les besoins et les thèmes liés à l'enquête (sécurité semencière) pour stimuler une bonne discussion en posant des questions ouvertes aux membres du groupe qui devaient en tenir compte dans toute la conversation, pour enregistrer correctement le contenu, les opinions, les dynamiques et les réactions émotionnelles afin de parvenir à une bonne analyse des résultats.

- **Questionnaire Enquête Marché local (EML):** cet outil a permis également de comprendre les effets des récentes crises ou difficultés sur les semences, les problèmes et les solutions possibles à partir du marché Local. Il a permis:

- d'identifier les variétés de cultures qui sont vendues comme semences ;
- de déterminer la disponibilité, l'accès et la qualité des grains utilisés comme semences ;
- de comprendre la demande de grains qui peuvent être utilisés comme semences par les agriculteurs ;

- de comprendre comment les fournisseurs de semences peuvent mieux servir les agriculteurs marginalisés.

- **Guide producteur de semences:** Vendeur de semences et Organisations paysannes de producteurs de semences: Ce guide d'entretien a permis à d'enquête à dresser le profil du système agricole et du système semencier des cantons à travers les villages, des trois départements puis de la région du Moyen-Chari.

- **Guide d'entretien des Informateurs clés (IC)** (Structures de l'État/Instituts de recherche/ONG) permet de dresser le profil du système agricole et semencier dans les trois départements en distinguant pour le Barh – Kho (Population Hôte et Population Retournée), pour la Grande Sido (Population Hôte, Population Retournée et Population Réfugiée) et pour le Lac – Iro (Population Hôte).

L'ensemble des données spécifiques recueillies auprès des enquêtés (Ménages producteurs, Groupes de femmes et hommes producteurs, vendeurs/vendeuses de semences, producteurs de semences et des informateurs clés ont permis de prendre en compte des avis et sensibilités de toutes les parties prenantes sur la sécurité semencière de la région.

Tableau 2: Liste des outils utilisés

N°	Outils	Sources d'information	Nombre
1	Questionnaire Enquête Ménage	Ménages	180
2	Guide d'entretien pour les Groupes de discussion (hommes, femmes)	Communautés villageoises	18
3	Questionnaire Enquête Marché local	Marchés locaux	4
4	Guide d'entretien des Informateurs clés	Structures de l'Etat/Institut de recherche agronomique, humanitaires, autorités locales	5

A.5.3 Collecte, saisie, traitement et analyse des données

La collecte des données a été effectuée par les participants à la formation sur l'étude de la sécurité semencière et des agents de l'Etat formés pour la circonstance. Il s'agit d'une équipe des praticiens provenant des Agences des Nations Unies (FAO et UNHCR), des ONGs Internationales: Cooperazione COOPI, CRE, CARE, Catholic Relief Service (CRS), Save the childre, des Institutions étatiques [Office National de Développement Rural (ONDR), Délégation de l'Agriculture et le Centre de Formation Professionnelle Rurale (CFPR)] et les ONG locales [Initiative Humanitaire de Développement Local (IHDL), Sahel AGRITECH, Association pour la Promotion du Développement Durable et Intégral (APIDO), etc.] qui ont bénéficiés de l'assistance technique de deux experts internationaux de la FAO. Cette étude a été menée sous la supervision d'une équipe pays issue d'une série des formations sur la sécurité semencière organisée au niveau national du 21 au 25 juillet 2014 à N'Djamena et au niveau sous régional du 15 au 18 octobre 2014 à Niamey.

Les outils mentionnés ci-dessus ont été utilisés. À l'issue de la collecte des données, elles ont été saisies par les participants formés à cette tâche lors de la formation. De même, les résumés des entretiens avec les informateurs clés ont été réalisés. Les données saisies ont été traitées et analysées principalement sur Microsoft Excel pour permettre leur interprétation immédiate. La structure organisationnelle de l'équipe était composée de: 1 Team leader, 1 Analyste des données, 3 chefs d'équipe pour chaque département, 3 animateurs des groupes de discussion, 3 Rapporteurs groupe de discussion, 3 agents de Saisie des données, un rapporteur général des groupes de discussion et 23 enquêteurs.

B. RESULTATS DE L'ETUDE

B.1 Contexte national

Le Moyen-Chari est l'une des 23 régions du Tchad qui est l'un des pays d'Afrique centrale entièrement enclavé, occupant le 5ème rang des pays les plus vastes du continent africain avec une superficie de 1 284 000 km². Situé entre les 8ème et 14ème degrés de latitude Nord et les 14ème et 24ème degrés de longitude Est, l'immensité du pays et l'absence des côtes maritimes (le port le plus proche, Port Harcourt au Nigeria étant situé à environ 1750 km de la capitale) posent des problèmes de transport, de communication et d'accessibilité vers l'extérieur.

Le Tchad compte une population totale de 11 175 915 habitants (selon le 2ème Recensement Général de la Population et de l'habitat de 2009) dont 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes pour une densité moyenne de 8,9 habitants au km². Les personnes âgées de 18 ans et plus représentent 43% de la population totale. Le taux de croissance démographique annuel est de 3,2 sans les réfugiés. L'espérance de vie est évaluée à 45,7 ans.

Plus de 80% de la population est rurale et vit des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la cueillette. Le défi le plus remarquable est celui de l'alphabétisation et de la sécurité alimentaire pour cette population en termes d'accessibilité aux intrants, matériels de production adaptés, d'insuffisance des structures d'alphabétisation et d'inadaptation du contenu des programmes enseignés, etc.

Le climat est du type tropical à deux saisons (pluvieuse et sèche), qui influence considérablement la répartition des activités économiques et de la pluviométrie du Nord au Sud. Les Indices de Développement Humain (Rapport du PNUD de 2011) pour le Tchad sont les plus bas, le classant au 183ème sur 187 pays parmi les moins développés du monde, malgré l'exploitation de son pétrole qui génère des ressources considérables.

Sur le plan sociopolitique, le Cadre National de Dialogue Permanent (CNDP) est né pour consolider la paix et la stabilité politique chèrement acquises en remplacement de l'accord du 13 août 2009 qui est arrivé à terme.

La situation sanitaire et le système éducatif sont en début d'une amélioration au regard des problèmes dont souffrent ces deux secteurs. En dehors de quelques infrastructures sociales construites dans le pays, ces systèmes restent fortement communautaires. A cet effet, on s'en rend compte par la prédominance des maîtres communautaires. Il en est de même pour les centres de santé.

La gouvernance locale est un défi de taille en termes d'implication et de responsabilisation des acteurs locaux dans la démarche vers leur développement.

B.2 Présentation de la région du Moyen-Chari, zone de l'étude

Situé au Sud-Est du Tchad à 800 km (par route) et 650 km (par avion) de N'Djamena, la région du Moyen-Chari est limitée au sud par la République Centrafricaine (RCA), à l'ouest par la région du Mandoul et de la Tandjilé, au nord par la région du Chari Baguirmi et du Guera et à l'est par la région du Salamat.

La région couvre une superficie de 50 250 km² avec une population de 598 284 habitants (5,4% de la population nationale) dont 302 344 sont des femmes (selon le 2ème RGPH, 2009). Elle est cosmopolite (Sar, Sara Kaba, Ngama, etc.) avec différentes cultures. Les activités que mène cette population sont essentiellement basées sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, la cueillette et l'artisanat.

Le climat est du type tropical. La pluviométrie varie de 800 à 1 200 mm de pluie par an. La végétation est une forêt claire avec des espèces variées et des sols riches et diversifiées. La faune du Moyen-Chari est assez riche.

L'hydrographie est caractérisée par des cours d'eau permanents notamment les fleuves Chari, Bahr sara, Bahr salamat, Bahr kôh, Bahr Keïta, Bahr Aouk et le Lac Iro qui sont les principaux pourvoyeurs de la région en poissons.

Le récent bitumage de la route Sarh-Moundou permet d'alimenter les régions du Mandoul et les deux Logones en poissons. L'augmentation de la pression démographique et des activités socioéconomiques anthropiques, le potentiel de base de ressources économiques de la région sont en dégradation exponentielle. Ce qui appelle l'homme à reconsidérer l'utilisation des ressources naturelles surtout agricoles.

Le secteur industriel est peu développé. La Compagnie Sucrière du Tchad (CST), la Nouvelle Société Textile du Tchad (NSTT), la Société Tchadienne d'eau (STE), la Société Nationale d'Electricité (SNE) et la Coton-Tchad etc. procurent considérablement de l'emploi et des ressources financières importantes à la région. Avec la pose de la pierre en janvier 2013 pour le bitumage des routes Sarh-Kyabé - Singako, Sarh-Sido et Sarh - Mogo - Guelendeng, la région du Moyen-Chari sera désenclavée économiquement. Cela pourrait même être un facteur qui relancera la production agricole en termes de transport lié à la production.

L'exploitation du pétrole de Ngondeye se précise davantage avec le déploiement de l'équipe administrative sur le terrain. Cette activité risque de créer la cherté de la vie dans la région en plus des conséquences environnementales.

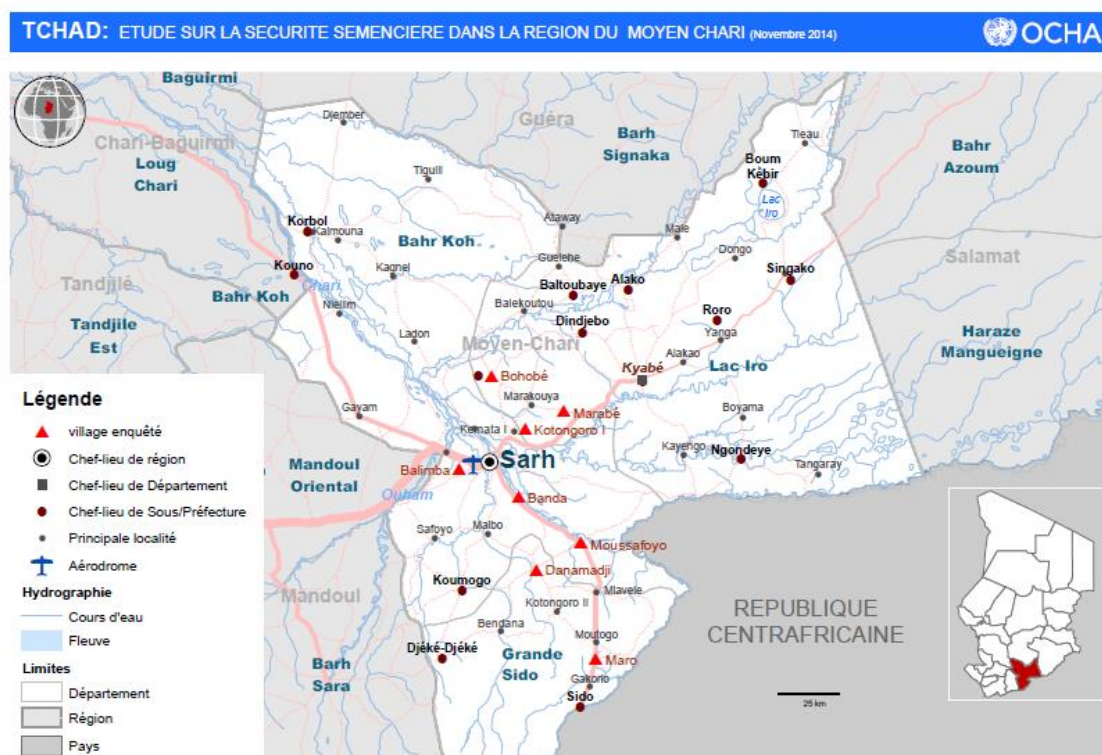
Sur le plan administratif, la région du Moyen-Chari est découpée en trois départements, dix-huit sous-préfectures, trente-un cantons dont quatorze disposent des Plans de développement locaux (PDL) validés et dix-sept sont en cours d'élaboration.

Sur le plan éducatif, la région compte une Délégation régionale de l'Education Nationale (DREN), trois Inspections départementales de l'Education Nationale (IDEN), vingt et une Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP) en charge de 716 écoles dont 477 communautaires, 15 privées et 08 nomades avec 139 657 élèves dont 61 306 filles et 2 588 enseignants (531 enseignantes) dont 2 067 enseignants communautaires (250 femmes). Une inspection régionale d'alphabétisation gère dix-huit Secteurs d'Alphabétisation.

Au plan sanitaire enfin, la région compte un hôpital régional, trois districts et trois zones de responsabilités. Cinquante-trois centres de santé sont fonctionnels dont vingt confessionnels (protestante, catholique et musulmane).

La zone d'enquête est représentée par les villages où s'est déroulée l'étude sur la figure ci-après.

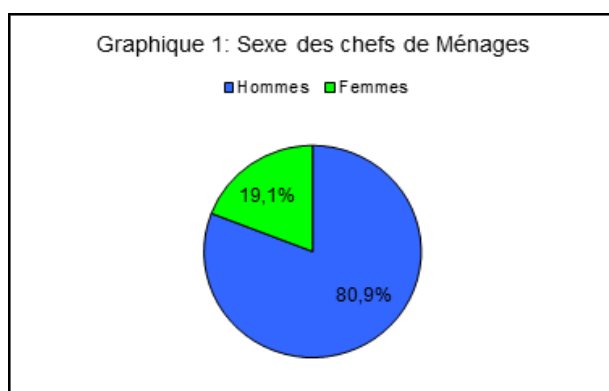
Figure 1: Représentation des villages enquêtés dans la région du Moyen-Chari



B.2.1 Caractéristiques des ménages

Selon la méthodologie de la sélection de l'échantillon dans la zone d'étude (Moyen-Chari), 188 chefs de ménage ont été enquêtés dont 152 chefs de ménages hommes et 36 chefs de ménages femmes, comme illustré dans le graphique 1.

Graphique 1: Genre des chefs de ménage



Plus en détail, dans le département du Lac – Iro sur 60 ménages enquêtés dans les cantons de Bohobé, Kotongoro et Marabé, les chefs de ménage producteurs représentent 89%, et les productrices à 11%. La moyenne d'âge des chefs de ménage producteurs (hommes/femmes) est de 39,5 ans.

La taille moyenne des ménages est de 9 personnes par ménage. Ce qui est largement supérieur à la moyenne du Tchad tournant autour de 5 personnes par ménages.

Dans les départements du Barh-Kho et de la Grande-Sido, pour un échantillon de 120 ménages enquêtés dans les cantons Banda, Balimba, Moussafoyo, Danamadji, Moyo et Maro, les chefs de ménage producteurs représentent 96,3%, alors que le pourcentage des chefs de ménage femmes est égal à 3,7%. La moyenne d'âge des chefs de ménage producteurs (hommes/femmes) dans ces deux départements constitués des populations autochtones et retournés pour l'un (Barh-Kho) et pour l'autre, les populations autochtones, retournés et réfugiés, la moyenne d'âge est de 44,6 ans.

De cette analyse, il ressort que les producteurs dans les deux départements ayant reçus les retournés et / ou les réfugiés ont une moyenne d'âges plus élevée (44,6 ans) que celle du département du Lac-Iro (composée uniquement de la population autochtone): 39,5 ans comme détaillé dans le tableau 3 ci-après:

Tableau 3: Composition des répondants, genre et âge

Répondant	Zone avec Autochtones seulement	Zone avec Autochtones Réfugiés / Retournés
Masculin %	89,0	96,3
Féminin %	11,0	3,7
Age moyen	39,5	44,6

De manière générale, tous les membres de la famille sont impliqués dans les activités agricoles du ménage. Ainsi, la fourchette d'âge varie entre 5 et 60 ans tout au plus, même si l'on reconnaît la participation dans la plupart des cas des sujets jeunes de 3 et 4 ans impliqués surtout dans les opérations de labour et de récolte, et les sujets de plus de 60 ans impliqués dans les opérations de semis et de récolte (Tableau 4).

Tableau 4: Composition des membres ménages, âges et nombre actifs agricoles

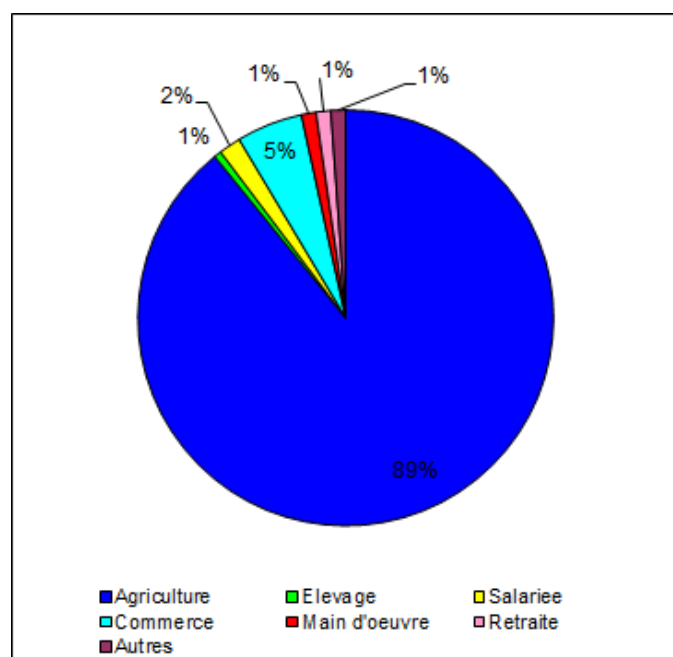
Famille	< 5 ans	5-15 ans	16-60ans	>60 ans	Total
Hommes	1,1	1,70	1,90	0,10	4,80
Femmes	1,20	1,60	1,80	0,10	4,70
Actifs agricoles					5,20

NB: Les deux tranches d'âges les plus actives sont: 5 – 15 ans et 16 – 60 ans

B.2.2 Moyens d'existence

Sur le total de répondants, plus de 89% ont l'agriculture comme leur principale source de revenus. Le commerce constitue la deuxième source de revenu dans la région du Moyen-Chari pour 5% des ménages producteurs. 2% d'entre eux sont des salariés, et enfin l'élevage au même titre que les pensions de retraite, la main d'œuvre et divers d'autres sources représentent chacune 1%.

Graphique 2: Moyens d'existence des ménages



Il est à noter qu'au-delà du fait que la principale source de revenu soit l'agriculture, la majorité des répondants (ménages agriculteurs enquêtés) déclarent posséder quelques unités de petits et grands ruminants ainsi que de la volaille. En même temps, ils disposent des autres sources de revenus secondaires dépendant soit de la saison ou d'autres opportunités. Il s'agit du commerce, des salaires, de la main d'œuvre, des pensions de retraite etc.

La possession d'animaux constitue à la fois une épargne et une importante source de protéine pour ces ménages. Dans le département du Lac Iro, plus de 84,1% de ménages disposent des animaux (bétail/volaille), alors que 15,9% n'en dispose pas.

Dans les départements du Barh-Kô et de la Grande-Sido, le pourcentage des ménages qui disposent des animaux (bétail/volaille) est de 93,4%, 6,6% seulement n'en dispose pas.

De manière générale, quelle que soit la région, l'élevage apparait comme étant le second pilier de la stabilité économique et alimentaire des ménages. Cependant, cette activité reste plus parquée dans les zones à forte présence de retournés/réfugiés (Tableau 5).

Tableau 5: Possession des animaux par les ménages

Animaux	Zone avec autochtones	Zone avec Réfugiés, retournés et autochtones
Propriétaires des animaux%	84,1	93,4
Bovin	2,5	1,9
Âne	0,2	0,6
Chèvre	4,3	4,7
Mouton	1,1	2,9
Volaille	9,6	12,5
Porc	0,3	0,7

- Dans le département du Lac – Iro où la population est composée uniquement des autochtones, 40,2% des chefs de ménages interrogés déclarent avoir eu à contracter des dettes moyennes estimées à 53.117 CFA. 59,8% ont affirmé ne pas avoir pris de dettes. En outre, 4,9% de chefs de ménages de ce même département déclarent avoir contracté en moyenne plus de 252.400 FCA de crédit dans un établissement de micro-finance.

- Dans les deux départements (Barh – Kho et Grande – Sido) dont la population est composée d'autochtones, retournés / réfugiés, 22,6% des chefs de ménages interrogés déclarent avoir eu à contracter des dettes à hauteur de 65.167 CFA. 77,4% ont affirmé ne pas avoir de dettes. Comme observé dans la précédente zone, 20,8% de chefs de ménages de ces deux départements déclarent avoir contracté en moyenne plus de 185.227 FCA de crédit dans un établissement de micro-finance.

Dans l'ensemble de la région du Moyen-Chari, on remarque que les chefs de ménages producteurs (95,1% dans le Lac – Iro, et 79,2% dans le Barh – Kho et Grande – Sido) n'ont pas accès aux crédits malgré le besoin.

En posant la question sur l'existence et l'accès aux établissements de micro-finance dans la région en général et en particulier dans les villages enquêtés, il ressort que les crédits contractés soulagent énormément les familles dans l'activité agricole et la prise en charge scolaire des enfants.

B.2.3 Situation nutritionnelle

La région du Moyen-Chari comme celles du Batha, Lac, Guera, Ouaddaï, Salamat, Mandoul et du Logone Oriental ont été considérées en Phase 2 "Sous pression" pour la période de janvier à mars 2014 selon l'analyse consensuelle SAN SISAAP de mars 2014. Cela veut dire que les populations dans la région d'étude n'ont pas besoins d'assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour relever leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir les taux de malnutrition aigüe à des niveaux acceptables. Les capacités de résilience des ménages surtout les plus pauvres jusqu'alors très faibles (par exemple, la faible diversification de sources de revenu et nourriture) sont aussi à renforcer. En effet, comme le confirme cette étude, au regard du tableau 6, Il n'y a pas de différence importante entre le nombre moyen de repas pris par jour dans l'ensemble de la région du Moyen-Chari entre les enfants et les adultes. La moyenne se situe autour de deux repas par jour quel que soit la période.

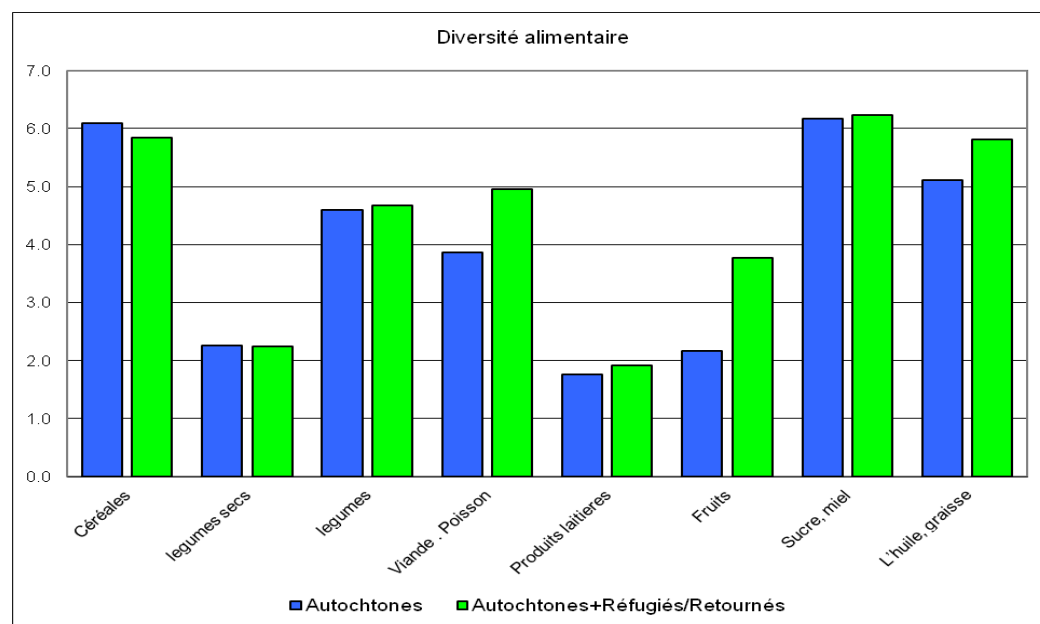
Tableau 6: Fréquence des repas des ménages

Période	Type	Zone avec Autochtones	Zone avec Autochtones et Réfugiés / Retournés
Hier	Adultes	2,0	1,8
	Enfants	2,2	2,1
Il y 1 an	Adultes	2,1	2,0
	Enfants	2,2	2,3

Dans la zone d'étude, les céréales constituent la base de l'alimentation (Voir graphique 3). Chaque ménage enquêté a consommé au moins une fois par jour pendant la semaine des céréales. Cela est de même pour le sucre et le miel. Durant la semaine, chaque ménage enquêté consomme au moins une fois dans la journée pendant cinq jours sur sept les produits à base d'huile ou de la graisse.

Cependant, les fruits sont moyennement consommés et selon certaines périodes de l'année (au moins une fois trois à quatre jours dans la semaine). Enfin, les produits laitiers et un peu plus de légumes secs sont des aliments les moins consommés dans la zone selon les ménages enquêtés.

Graphique 3: Diversité alimentaire des ménages

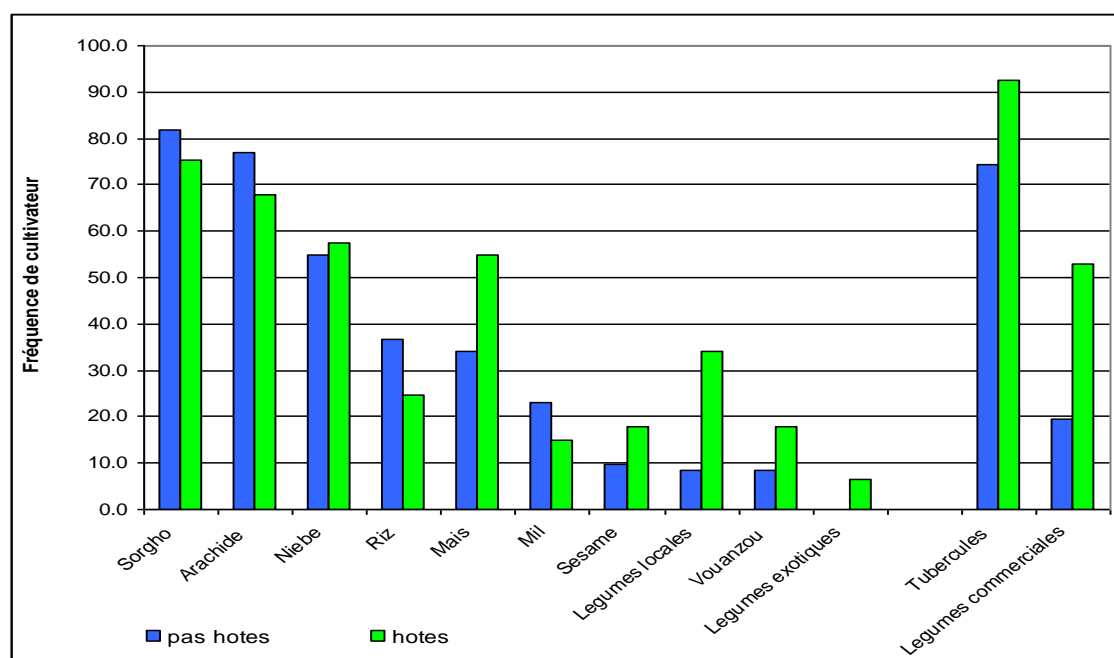


B.3 Système de production agricole

B.3.1 Cultures pratiquées et leur importance

Le Sorgho, cultivé par 81,7% des ménages (au Lac – Iro) et à 75,5% (au Barh – Kho et dans la Grande – Sido), reste la principale spéculiation la plus pratiquée dans la région, après l’arachide cultivée par 76,8% des ménages (au Lac – Iro) et 67,9% (au Barh – Kho et dans la Grande – Sido), ensuite le Niébé cultivé par 54,9% des ménages (au Lac – Iro) et par 57,5% (au Barh – Kho et dans la Grande – Sido), puis en quatrième et cinquième position, le riz et le maïs cultivés par 36,6% et 34,1% des ménages dans le Lac – Iro et par 24,5% 54,7% des ménages (au Barh – Kho et dans la Grande – Sido) comme illustré dans le graphique 4.

Graphique 4: Cultures pratiquées et leur importance



Au-delà des spéculations comme le Mil, le Sésame, les Légumes et le Vouanzou (pois de terre) qui sont des cultures de moins en moins pratiquées, on peut aussi remarquer que les tubercules sont d'une importance capitale. Bien que cultivées à une proportion de 74,4% des ménages au Lac – Iro et 92,5% au Barh – Kho et dans la Grande – Sido, cette spéculation n'est concentrée que dans certains villages cibles des différents départements pour cause de la pénibilité du travail et de la dévastation des champs par les animaux.

B.3.2 Paramètres agronomiques

Le sorgho demeure la spéculation la plus pratiquée en 2014, une tendance croissante observée depuis les cinq (5) dernières années. Il représente la culture ayant la superficie moyenne par ménage la plus élevée par rapport à celle des autres spéculations au niveau des ménages enquêtés dans l'ensemble de la région à travers les trois départements: Barh – Kô, Lac – Iro et Grande – Sido, soit respectivement 1,9 hectares pour le sorgho, 1,8 hectares pour l'arachide et enfin le niébé pour 1,5 hectares. Le maïs reste une culture de plus en plus appréciée dans les départements du Barh – Kô et de la Grande – Sido avec 1,5 ha de moyenne de superficie par ménage enquêté, mais suscite très peu d'intérêt dans le Lac – Iro avec une très faible moyenne vue que cette culture ne se pratique qu'autour des cases.

Il semble important de remarquer dans le tableau 7 que le riz représente une forte moyenne de 3,6 ha par Ménage enquêté. Sauf qu'il faut retenir que c'est une culture qui est pratiquée pour le besoin de la rente en groupement et par des ménages qui connaissent et maîtrisent les itinéraires techniques. C'est le résultat d'un appui récurrent de la FAO et d'un certain nombre d'acteurs humanitaires durant ces cinq dernières années dans la région.

Tableau 7: Paramètres agronomiques des principales cultures pratiquées en 2014

Paramètre	Sorgho	Arachide	Niébé	Riz	Maïs
Superficie moyenne (ha)	1,9	1,8	1,5	3,6	1,5
Quantité semence utilisée (kg)	13	118	8	193	57

Dose de semis (kg/ha)	7	66	5	54	38
Production moyenne (kg)	901	1578	412	4357	1008
Rendement moyen (kg/ha)	474	877	275	1210	672
Préparation terrain manuelle en %	18,4	10,0	0,0	0,0	14,3
Préparation terrain avec traction animale en %	69,4	86,7	80,0	50,0	42,9
Préparation terrain mécanisée en %	12,2	3,3	20,0	50,0	42,9
Performance de la culture	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne

Le tableau 7 montre que pour ce qui concerne les rendements des cultures par spéculation, le riz pluvial présente un rendement de 1210 kg/ha qui est le plus élevé parmi toutes les cultures, suivi de l'arachide avec 877 kg/ha, le maïs avec 672 kg/ha et le sorgho avec 474 kg/ha. Le niébé qui est la troisième spéculation la plus pratiquée ne présente que 275 kg de production/ha.

Par ailleurs, l'arachide et le maïs restent les deux spéculations les plus pratiquées en association selon les ménages enquêtés (63,3% pour la culture d'arachide, et 62,5% pour la culture de Maïs). Par contre, le sorgho (63,5%), le Niébé (80%) et le riz (83,3%) demeurent les trois spéculations les plus pratiquées en culture pure selon les ménages enquêtés de la zone d'étude.

Les moyennes des doses de semis utilisées par les ménages de la zone de l'étude varient selon les spéculations et les départements.

Pour le sorgho, la dose de semis est de 7 Kg /ha en moyenne. Une dose qui se situe en dessous de la moyenne acceptable de 8 – 12 kg / ha. L'arachide présente la dose de semis de 66 kg / ha. Une dose qui se situe en dessous de la fourchette normale de 100 – 120 kg / ha. Le niébé selon les ménages enquêtés présente un résultat des doses de semis de 5 kg / ha. Une dose inférieure à la fourchette de 15 – 25 kg / ha. La dose de 38 kg / ha pour la spéculation du maïs est largement au-dessus de la dose requise de 25 kg / ha. Mais dans le cas présent de notre enquête, le facteur de resemis est lié aux perturbations pluviométriques entre fin juin et mi-juillet 2014 dans les départements du Barh – Kho et de la Grande – Sido.

Cependant, la dose appliquée sur la culture du riz par les producteurs indique que dans la zone d'étude la moyenne enregistrée est de 54 kg / ha, alors que la moyenne admissible est de 30 kg / ha pour les semis directs comme c'est le cas de producteurs enquêtés. Pendant que la moyenne admissible pour les pépinières est de 15 kg / ha. Cette dose de semis aussi élevée de riz de ce cas se résume surtout à une augmentation intentionnelle pour garantir le maximum de résultat à la levée selon les pratiques plus ou moins empiriques.

Il ressort du tableau 8 présenté ci- dessous que les projections faites par les ménages enquêtés pour l'année 2015 que les superficies prévues d'être emblavées en 2015 ont presque doublées par rapport à celles emblavées en 2014 , ce qui a entraîné l'augmentation de la quantité de semences.

Tableau 8: Paramètres agronomiques des principales cultures pratiquées projections en 2015

Paramètres de production	Superficie prévue (hectare) en 2015	Quantité des semences prévue (kilogramme) en 2015	Ménages qui changent la quantité de semence en 2015 (%)
Sorgho	2,4	30,0	67,3
Arachide	4,7	162,0	70,4
Niébé	2,0	9,0	50,0
riz	7,2	210,0	66,7
maïs	2,9	52,0	76,9

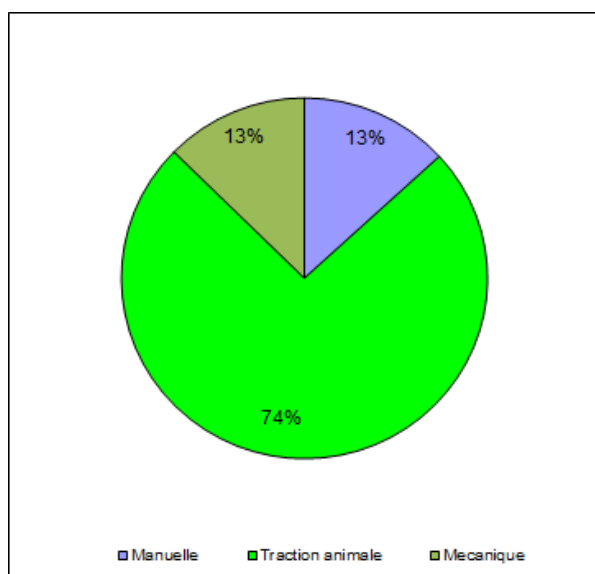
Le changement pour la moitié des ménages interrogés pour le niébé est dû à cause de l'augmentation du prix du produit et à l'augmentation des besoins du ménage, pour le riz à cause de l'augmentation des besoins du ménage et pour le maïs à cause de l'accès à plus de terrain et un meilleur accès au terrain (voir tableau 9).

Tableau 9: Raison principale de changement

Raison principale de changement	Sorgho	Arachide	Niébé	Riz	Maïs
Manque de terrain	6.7	8.7			
Accès à plus de terre		4.3			50.0
Manque de main d'œuvre		8.7			
Accès à plus de main d'œuvre		8.7			
Manque d'intrants	13.3	13.0			
Meilleurs accès aux intrants					50.0
Augmentation des prix du produit	6.7	13.0	50.0		
Prix garanti à l'achat		17.4			
Marge garantie		6.7	4.3		
Augmentation des besoins du ménage	46.6	13.0	50.0	50.0	
Autres	20.0	8.7		50.0	

Concernant les modes de préparation du terrain, comme cela ressort dans le graphique 5, sur les ménages interrogés dans la zone d'étude, 13% de répondants déclarent préparer le terrain mécaniquement ; 13% autres déclarent avoir préparé le terrain manuellement ; et enfin, 74% de répondants ont préparé leur terrain à partir de la traction animale.

Graphique 5: Mode de préparation du terrain



B.3.3 Utilisation des productions

Concernant la production agricole des trois principales cultures (Sorgho, Arachide et Niébé) pratiquées dans la zone d'étude, nous remarquons que de façon générale la production de Sorgho est destinée à la consommation estimant les 45,1% des ménages enquêtés, ensuite le maïs est également destinée à la consommation selon les 50% de ménages enquêtés (Tableau 10). Mais il faut également prendre en compte le fait qu'une bonne partie de cette production de sorgho et maïs est utilisée dans la transformation concernant la boisson locale.

Les productions de riz (pour 33,3% de ménages enquêtés) et du niébé (pour 20% de ménages enquêtés), sont aussi destinées à la consommation. La production du niébé est équilibrée entre la proportion de la production destinée à la consommation (20% de ménages enquêtés) et la proportion à la vente (20% de ménages enquêtés). C'est une spéculation pratiquée par les femmes sur les petites superficies en culture pure, très souvent destinées à la commercialisation.

Tableau 10: Utilisation des productions

	Sorgho	Arachide	Niébé	Riz	Maïs
Proportion pour la consommation (%)	45,1	2,2	20,0	33,3	50,0
Proportion pour la vente (%)	3,9	10,0	20,0	0,0	12,5
Proportion pour la consommation et la vente (%)	51,0	87,8	60,0	67,7	37,5

En somme, à la consommation, les productions par ordre d'importance sont: le maïs, le sorgho et le riz. Pendant qu'à la vente, les principales cultures par ordre d'importance demeurent: le niébé, le maïs et l'arachide selon les 180 ménages chefs de ménages interrogés.

A ce niveau, il y a lieu de retenir que très souvent les producteurs commercialisent une partie de la production après la récolte. Cela relance la problématique de la gestion des récoltes.

La proportion vente / consommation selon la figure 11, traduit la réalité par ordre d'importance des cultures sensées apporter des revenus substantiels aux ménages: l'arachide (87,8%), le riz (66,7%) et enfin le niébé (60%).

La plus-value apportée par la culture d'arachide au même titre que le niébé est le faite que les éleveurs apprécient l'apport nutritionnel de ces cultures fourragères aux bétails.

B.4 Les sources des semences

B.4.1 Sources de semence en 2014

En référence au graphique 6, les ménages enquêtés dans la zone d'étude déclarent avoir tiré leurs semences de leur réserve propre (SRP) pour toutes les spéculations. La classification par ordre d'importance pour la source de réserve propre est la suivante: l'arachide (70%), le sorgho (60,4%), le maïs (44,7%), le Niébé (44,2%), et enfin le riz avec 33,3%.

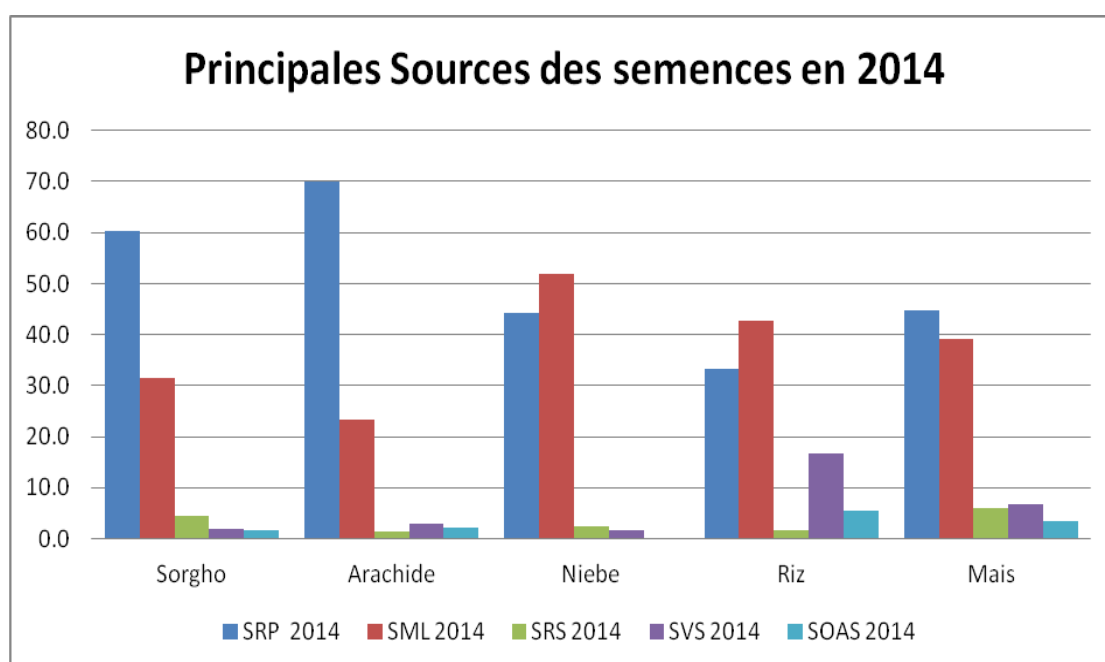
Après les réserves propres, la deuxième source de semences selon les répondants est le marché local (SML) avec comme classification par ordre d'importance relevée comme suit: le niébé avec (51,8%), le riz (42,7%), le maïs (39,1%), le sorgho (31,5%) et enfin l'arachide avec 23,4%.

Le réseau social (SRS) est quasiment inactif en dehors de quelques sollicitations pour les spéculations de maïs 6% et le sorgho avec 4,5%.

Les vendeurs de semences (SVS) sont très peu sollicités mêmes si les spéculations de riz (16,7%) et le maïs (6,8%) indiquent un recourt à ces deux sources.

Au niveau de la source d'aide semencière (SOAS), l'appui des ONG, des institutions étatiques et autres programmes, la FAO, est faiblement notée sur l'ensemble des spéculations. La culture la plus sollicitée pour cette source est le riz avec plus de 5,5%.

Graphique 6: Principales sources de semences en 2014

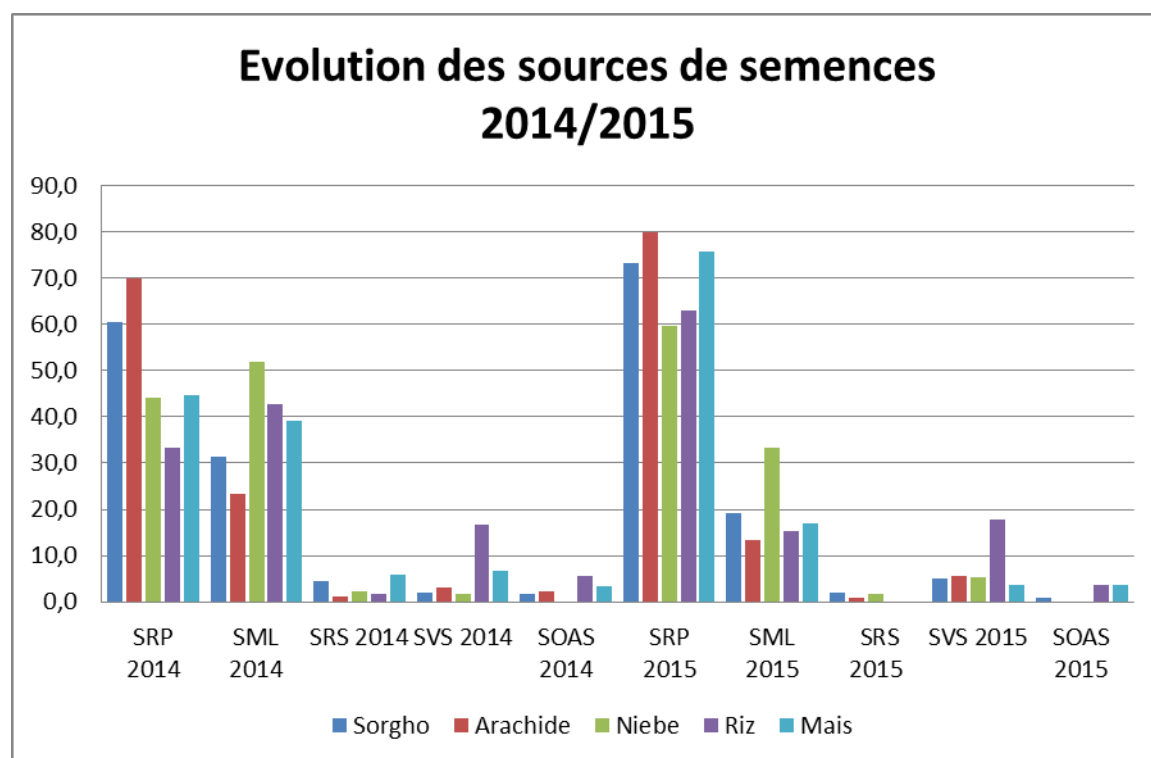


B.4.2 Évolution des sources de semences de 2014 à 2015

Concernant les modes de transaction, il revient à retenir que la plus grande transaction s'effectue en cash à hauteur de 43,4% pour le maïs et pour le niébé ; 42,6% pour le riz et pour l'arachide et enfin 14,3% pour le sorgho. Le deuxième mode de transaction est le **troc** dans les proportions suivantes: sorgho 36,5% ; l'arachide 20,4% et le riz 20,4% ; et enfin le niébé 17%. La troisième transaction c'est le recourt au **crédit** à hauteur de: sorgho 36,5% ; 18,9% pour le maïs et pour le niébé ; 14,8% pour le riz et pour l'arachide. Le quatrième et dernier mode de transaction est la **gratuité** (cadeau) pour la proportion suivante: 22,2% pour le riz et pour l'arachide ; 20,8% pour le maïs et pour le niébé et 12,7% pour le sorgho.

En résumé, nous pouvons retenir que les semences de maïs, de riz, de niébé et d'arachide sont obtenues en cash pour les variétés améliorés et aussi par gratuité pour les variétés locales sous forme de solidarité (aide des institutions d'appui) concernant les spéculations de riz, de niébé, d'arachide et de maïs pour compléter les quantités nécessaires au semis. Le sorgho par contre est obtenu à crédit et par troc (graphique 8).

Graphique 7: Evolution des sources de semences 2014/2015



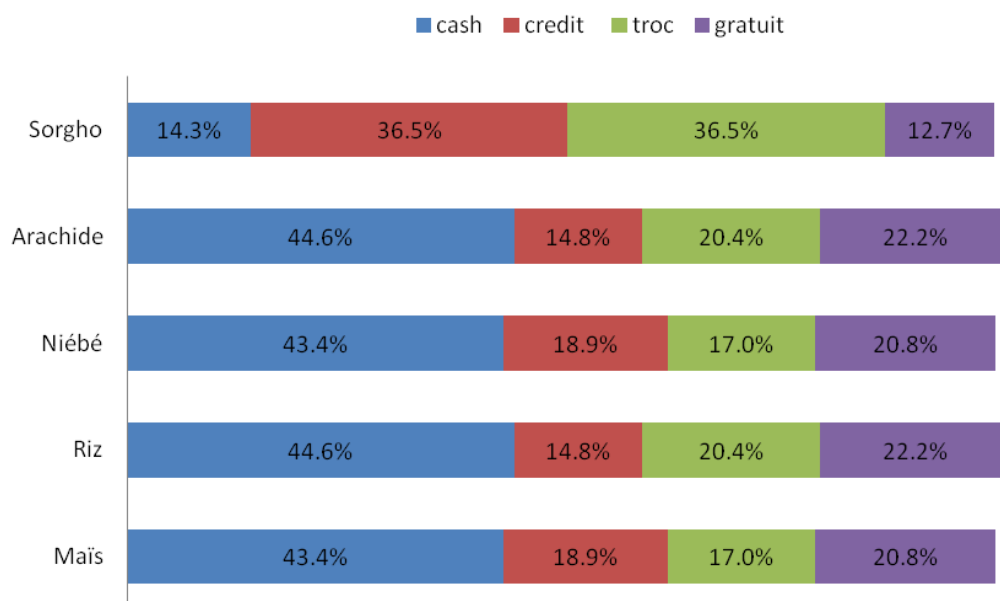
B.4.3 Mode d'acquisition de semences

Quatre périodes ont été délimitées au cours desquelles une certaine proportion des ménages acquièrent les semences de maïs, du riz et de niébé, à savoir: avant la saison, au début de la saison au cours de la saison et à la fin de la saison. Il ressort que sur les 182 ménages enquêtés ayant acquis les semences au cours de la saison 2014, 43,4% affirment avoir reçu de semences de maïs et 42,6% les semences de riz avant la campagne, le reste juste 56,6% de semences de maïs et 57,4% de semences de riz entre le début de la saison et la fin de la saison (graphique 9).

Quant à la spéculation de niébé par contre, les ménages interrogés déclarent avoir reçu de la semence avant la saison juste avant le début officiel de la campagne. Plus de 36,5% entre le début et les semaines précédant la mi- saison. Pour le reste 49,2% de semences sont acquises entre la mi- saison et la fin de la saison. Pour ces deux derniers groupes, des re-semis ont été réalisées dans la région pendant la dernière saison.

De cette analyse, se relance la problématique du respect du calendrier agricole en dépit des facteurs externes attribués à la logistique et aux aléas climatiques.

Graphique 8: Mode d'acquisition de semences



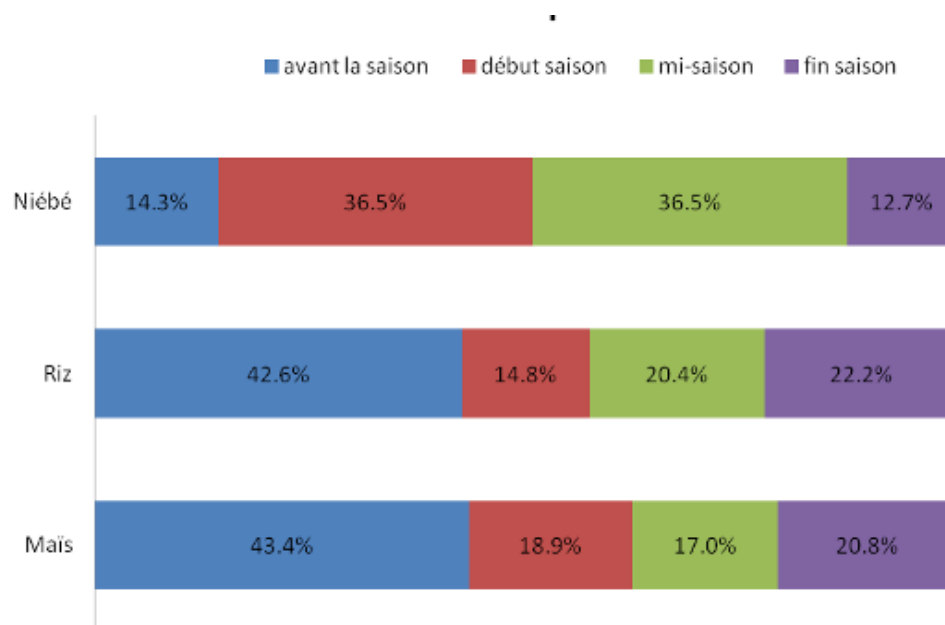
B.4.4 Période d'acquisition de semences

Quatre périodes ont été délimitées au cours desquelles une certaine proportion des ménages acquièrent les semences de maïs, du riz et de niébé, à savoir: avant la saison, au début de la saison au cours de la saison et à la fin de la saison. Il ressort que sur les 182 ménages enquêtés ayant acquis les semences au cours de la saison 2014, 43,4% affirment avoir reçu de semences de maïs et 42,6% les semences de riz avant la campagne, le reste juste 56,6% de semences de maïs et 57,4% de semences de riz entre le début de la saison et la fin de la saison (graphique 9).

Quant à la spéculation de niébé par contre, les ménages interrogés déclarent avoir reçu de la semence avant la saison juste avant le début officiel de la campagne. Plus de 36,5% entre le début et les semaines précédant la mi- saison. Pour le reste 49,2% de semences sont acquises entre la mi- saison et la fin de la saison. Pour ces deux derniers groupes, des resemis ont été réalisées dans la région pendant la dernière saison.

De cette analyse, se relance la problématique du respect du calendrier agricole en dépit des facteurs externes attribués à la logistique et aux aléas climatiques.

Graphique 9: Pourcentage des ménages par période d'acquisition



B.5 Sécurité semencière pour la campagne 2014-2015 suite à l'afflux des réfugiés et des retournés

Selon la FAO, en 1998, la sécurité semencière est définie comme étant l'accès à tout moment des ménages agricoles à des semences et à du matériel de plantation de qualité et en quantités suffisantes des variétés adaptées et préférées. «La sécurité semencière existe lorsque les graines sont physiquement disponibles pour les ménages au bon moment et au bon endroit et lorsque les ménages ont accès à des semences de qualité et des matériaux de plantation de variétés préférées des produits qu'ils cultivent normalement».

Une évaluation de la sécurité semencière est examinée pour chacune des cultures importantes dans la région du Moyen-Chari à savoir: le sorgho, l'arachide, le niébé, le riz et le maïs en se référant aux paramètres du cadre conceptuel de la sécurité semencière qui sont la disponibilité, l'accès, la pertinence variétale, la qualité et la résilience pour les sources de semence.

L'exercice consiste à apprécier de manière dynamique le cadre conceptuel de la sécurité semencière partant de l'année de référence en cours (2014) comparée à la projection faite pour la campagne agricole prochaine (2015). Une attention spécifique étant accordée à la manière dont les populations autochtones ayant ou non abrité les réfugiés ou retournés de la RCA ressentent la sécurité semencière.

Tableau 11: Cadre Conceptuel de la Sécurité Semencière par Culture

1. Sorgho			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014		Variété locale (%)	95,9	90,7	100,0	66,7	
	Adaptabilité	Considère adapté (%)	100,0	95,3	100,0	66,7	100,0
		Préférence paysanne (%)	95,9	93,0	100,0	66,7	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		86,0	100,0	66,7	100,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		44,2	62,5	66,7	
	Qualité	Physique	Propre	Assez propre	Propre	Propre	Propre
Germination		Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	
Saison Prochaine (2015)	Disponibilité	Approvisionnement		34,9	37,5	100,0	
	Accès	Prix abordable (%)		23,3	62,5	83,3	

2. Arachide			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014		Variété locale en%	93,2	86,5	100,0	80,0	0,0
	Variété adapté	Considère adapté (%)	99,0	89,2	100,0	100,0	100,0
		Préférence paysanne (%)	99,0	91,9	100,0	100,0	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		81,1	100,0	100,0	60,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		40,5	100,0	40,0	
	Qualité	Physique	Propre	Assez propre	Propre	Propre	Propre
Germination		Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	
Prochaine saison 2014	Disponibilité	Approvisionnement		48,6	100,0	100,0	
	Accès	Prix abordable (%)		16,2	50,0	55,6	

3. Niébé			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014		Variété locale (%)	86,2	76,7	100,0	100,0	
	Adaptabilité	Considère adapté (%)	100,0	93,3	100,0	100,0	
		Préférence paysanne (%)	100,0	93,3	100,0	100,0	
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		83,3	100,0	100,0	
	Accessibilité	Prix abordable (%)		46,7		100,0	
	Qualité	Physique	Propre	Propre	Propre	Propre	
		Germination	Bonne	Bonne	Moyenne	Bonne	
Prochaine saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		50,0	100,0	100,0	
	Accès	Prix abordable (%)		23,3		100,0	

4. Riz			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014		Variété locale (%)	83,3	50,0	0,0	33,3	0,0
	Adaptabilité	Considère adapté (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		Préférence paysanne (%)	100,0	87,5	100,0	66,7	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		100,0	100,0	66,7	50,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		75,0		66,7	
	Qualité	Physique	Propre	Propre	Propre	Propre	Propre
		Germination	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Prochaine saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		37,5		100,0	50,0
	Accès	Prix abordable (%)		25,0		66,7	

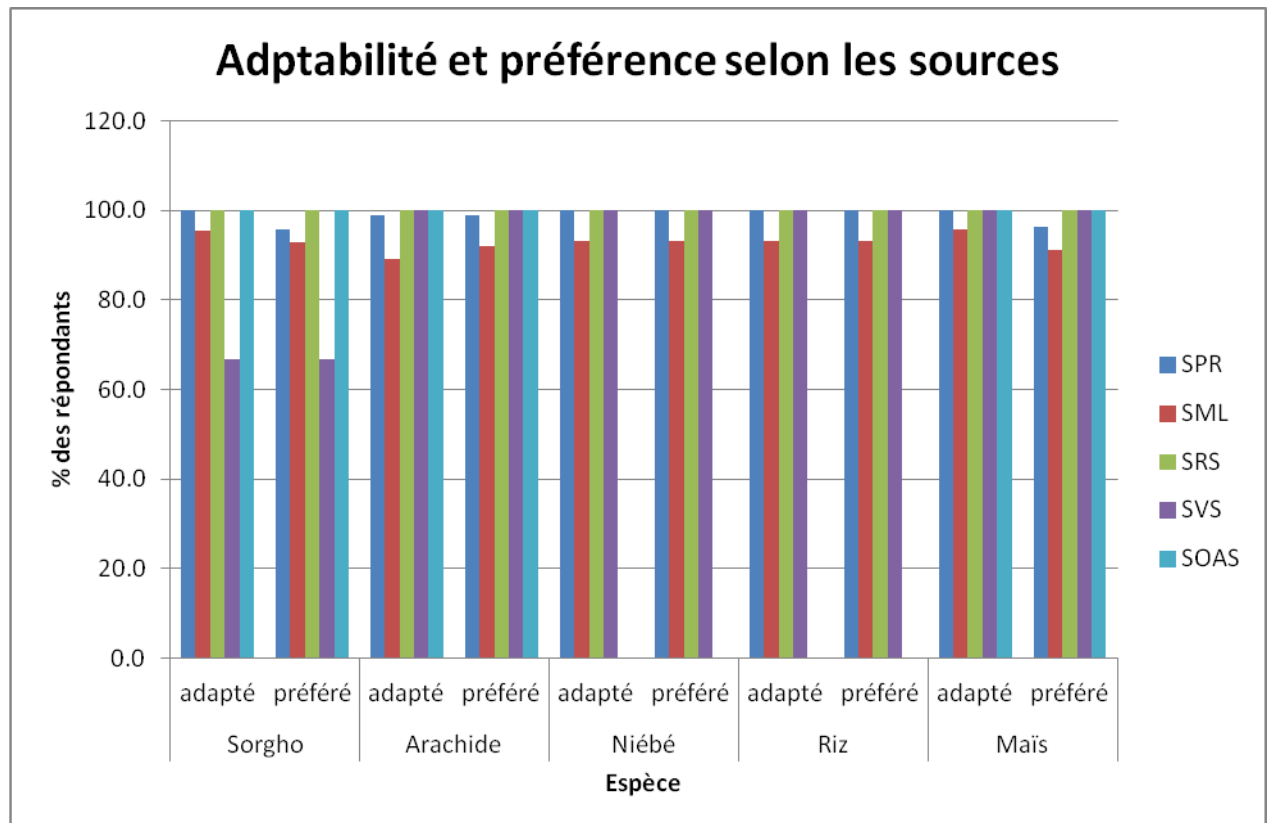
5. Maïs			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014		Variété locale (%)	81,5	69,6	75,0	50,0	0,0
	Adaptabilité	Considère adapté (%)	100,0	95,7	100,0	100,0	100,0
		Préférence paysanne (%)	96,3	91,3	100,0	100,0	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		87,0	100,0	100,0	50,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		47,8	66,7	50,0	
	Qualité	Physique	Propre	Propre	Propre	Propre	Propre
		Germination	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Prochaine saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		34,8		50,0	50,0
	Accès	Prix abordable (%)		8,7		25,0	

B.5.1 Utilisation et adaptabilité des variétés

De cette étude, Il ressort que les ménages enquêtés utilisent très peu des variétés améliorées à travers les diverses sources auxquelles elles s'approvisionnent. Ils affirment dans leur majorité (soit 60% des ménages enquêtés) utiliser la variété locale pour le sorgho,

l'arachide et niébé qui proviennent de leurs réserves propres. Alors que pour le riz et le maïs, les semences proviennent des vendeurs de semences, des aides semencières et du marché local. Dans ce dernier cas, l'utilisation des variétés locales est plus limitée. Ceci pourrait constituer un indicateur des effets de la diffusion des variétés et de la vulgarisation sur la filière rizicole et sur la culture de maïs (graphique 10).

Graphique 10: Adaptabilité et préférence des variétés par ménages selon les sources



De manière générale, les ménages enquêtés affirment dans leur majorité que les variétés utilisées sont adaptées et correspondent à leur préférence pour toutes les sources de provenance des semences, mais un peu moins pour le cas du sorgho en ce qui concerne les semences provenant des vendeurs de semences.

B.5.2 La disponibilité de la semence

Les ménages enquêtés ont affirmé que le niveau de disponibilité en semence varie selon les spéculations et les sources d'approvisionnement.

D'une manière générale, il ressort que les variétés améliorées sont adaptées, disponible au niveau du marché local, mais l'accessibilité concernant les prix pose un sérieux problème aux producteurs qui souvent se tournent vers les variétés locales adaptées à leurs zones.

Ainsi, de manière spécifique, l'étude nous présente la situation suivante entre la saison 2014 et la prochaine saison 2015:

- **Le sorgho:** cette spéculation selon l'étude nous donne des indications de façon édifiante sur la disponibilité dans les différents points ou sources d'approvisionnement. La variété locale de sorgho étant bien adaptée dans la région du Moyen-Chari selon les producteurs interrogés, est grandement disponible au

réseau social et aide semencières où prêt de 100% de producteurs affirment avoir fait recours et / ou bénéficié. Pour le marché local malgré les interrogations sur la qualité, 86% pensent avoir fait recours à cette source. Enfin, 66,7% ont fait recourt aux vendeurs de semences. Ce qui justifie aujourd'hui cette tendance d'approvisionnement pour l'année prochaine (2015): 100% pensent faire recours aux réserves propres, et très peu pensent s'orienter au marché local (34,9%) et (37,5%) au niveau du réseau social. Ces chiffres montrent que cette année les aides semencières étaient consistantes et pourront permettre à beaucoup de producteurs à compter sur leurs réserves propres.

- **L'arachide:** les producteurs interrogés pensent que la variété locale d'arachide est disponible: à 100% au niveau du réseau social et des vendeurs de semences. 81,1% déclarent avoir fait recourt au marché local, pendant que 60% disent avoir reçu des dons en semences des ONG cette année. Pour la prochaine campagne (2015), les producteurs pensent faire recourt en plus de leur propres réserves aux différentes sources pour atteindre 100% au niveau du réseau social et des vendeurs de semences comme l'année précédente, et très faiblement se pencher au marché local (48,6%). L'information à retenir ici est que beaucoup de ménages ayant acheté les semences au marché local pourront utiliser leurs propres réserves.
- **Le niébé:** préféré par les paysans quel que soit la source (100% pour les réserves propres, du Marché local et pour les sources du réseau social, des vendeurs de semences et lorsqu'ils reçoivent des aides des ONG et autres donateurs, les producteurs interrogés pensent que la variété locale d'arachide est disponible: à 100% au niveau du réseau social et des vendeurs de semences. 81,1% déclarent avoir fait recourt au marché local, pendant que 60% disent avoir reçu les semences des ONG. Ce qui explique la diminution du pourcentage des producteurs ayant l'intention de solliciter le marché local en 2015 (48,6%). Très peu de producteurs disposent des semences propres pour cette spéculation.
- **Le riz:** c'est une spéculation dont les paysans ont de plus en plus une grande préférence (100%) pour toutes les sources. Durant cette année, la disponibilité était de: 100% pour le Marché local et le réseau social. 66,7% au niveau des vendeurs de semences, et 50% à travers les aides semencières. Il est à noter qu'aucun producteur ne disposait des réserves propres. Durant la prochaine saison 2015, 100% de producteurs pensent faire recourt aux vendeurs de semences, pendant qu'au marché local pourrait intéresser plus de 23%. Une tendance qui laisse penser que les distributions de semences de riz cette année étaient salutaires et productrices.
- **Le maïs:** avec une préférence paysanne de 100% les semences qui viennent des réserves propres, du réseau social, des vendeurs de semences et des aides semencières, la spéculation de maïs regorge une disponibilité de: 100% au niveau du réseau social et des vendeurs de semences, pendant que les marchés locaux et les dons des ONG assurent des disponibilités de 87% et 50%. L'année prochaine, l'on note des tendances de disponibilité de 50% pour les vendeurs de semences et des aides des ONG. Par contre, le marché local pourrait assurer une disponibilité pour 34,8% des répondants.

En résumé, il ressort que chaque producteur fait en premier temps recourt à son propre stock de semences avant de solliciter l'entraide (réseau social), les vendeurs de semences ou le marché local.

NB: la disponibilité au niveau des ONG est aléatoire et tient compte des ressources financières mobilisées....élément à prendre en compte pour l'analyse des disponibilités.

B.5.2 L'accès des ménages à la semence

Concernant l'accès aux semences, il se fait en référence des prix. Durant cette campagne pour le sorgho, les producteurs interrogés pensent à plus de 50% que les prix sont abordables au marché local ce qui facilite l'accès malgré les doutes sur la qualité. En revanche, les semences issues des sources du réseau social et de vendeurs de semences sont de moins en moins accessibles par rapport au coût. Mais l'évolution du prix aujourd'hui est liée à la qualité des semences du réseau social et des vendeurs de semences entrepreneurs qui proposent des semences de qualité.

Pour l'arachide, 100% de producteurs estiment que les conditions d'acquisition des semences est abordable au niveau du réseau social, mais la majorité pense ne pas avoir accès aux semences par le marché local (40,5%) et aux vendeurs de semences (40%) à cause du prix.

La saison prochaine, un peu plus de la moitié espèrent avoir accès aux semences d'arachides au niveau du réseau social et auprès des vendeurs de semences. Alors que 23,3% se sont prononcés pour une possibilité d'accès aux semences d'arachide au niveau du marché local (16,2%).

100% de producteurs interrogés pensent avoir accès aux semences de niébé à partir des vendeurs de semences, pendant que 46,7% ont pu faire recourt au marché local. La saison prochaine, les intentions d'approvisionnement par source est de: 100% auprès des vendeurs de semences, et à 46,7% au niveau du marché local.

Par rapport au riz, 75% de producteurs ont affirmé avoir eu recourt au marché local et 66,7% au niveau des vendeurs de semences. Pour la saison prochaine, 66,7% de producteurs ont exprimé leur intention de solliciter à nouveau les vendeurs de semences, alors que 25% pensent avoir les moyens d'y faire recourt.

Enfin pour le maïs, 50% seulement de la population des producteurs interrogés pensent avoir accès aux semences (surtout au niveau du réseau social = 66,7%). L'année prochaine, seulement 25% de producteurs pensent avoir les moyens d'acheter les semences auprès des vendeurs de semences, et 8,7% de producteurs pensent enfin être capable de faire recourt au marché local.

NB: les producteurs semblent avoir des difficultés d'accès aux semences de bonnes qualités au niveau du marché local.

B.5.3 La qualité des semences utilisées par les ménages

B.5.3.1 Aptitude variétale

Dans l'ensemble, les producteurs interrogés estiment que les variétés de semences sollicitées cette année (2014) sont d'une bonne adaptabilité. Selon la figure 13, le **sorgho** est adapté pour 100% des producteurs qui ont fait recourt aux sources de réserve propre, du réseau social et d'aide semencière. Les semences issues du marché local sont adaptées pour 95,3% des répondants et celles venant des vendeurs de semences sont adaptées pour 66,7% des répondants. Avec une préférence de 100% pour les producteurs interrogés pour les sources: du réseau social et d'aide semencière. Les semences proposées proviennent des réserves propres sont préférées selon 95% des producteurs, du marché local selon 93% des producteurs et des vendeurs de semences selon 66,7% des producteurs.

L'**arachide** provenant du réseau social, des vendeurs de semences et des aides semencières est adaptée à 100% selon les producteurs interrogés, et à 99% pour les réserves propres, puis 89,2% pour le marché local avec une préférence par plus 100% d'opinions favorables pour le réseau social, des vendeurs de semences et des aides semencières. La préférence (99%) de semences des réserves propres et du marché local (91,9%) confirme l'adaptabilité de cette spéculation.

Les producteurs interrogés estiment que la culture de **niébé** est adaptée selon les proportions suivantes: 100% pour les semences issues des sources de réserve propre, réseau social et vendeurs de semences. 93,3% pour le marché local. Une tendance identique pour la préférence des producteurs (100% pour les semences issues des sources de réserve propre, réseau social et vendeurs de semences. 93,3% pour le marché local).

Même si les producteurs interrogés concernés par cette étude déplorent le manque d'apport en fertilisant qui affecte sérieusement la productivité du **riz** dans la région, 100% des producteurs estiment que les semences utilisées cette année 2014 étaient réellement adaptées dans leurs départements (Lac-Iro, Barh-Kho et la Grande – Sido), grâce aux appuis en distribution de semences par les partenaires suivants: la FAO, la COOPI, l' ONDR, l' Action Commune des Eglise / Fédération Luthérienne Mondiale (ACT – FLM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) , l'ONG APIDO, le Programme de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) , le Programme d'Appui au Développement Local et la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN), le Programme d'Appui à la Production Agricole du Tchad (PAPAT), l'Association pour la Promotion du Développement Durable et Intégral (APDI) et le Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA).

Cependant, les semences proposées au niveau du marché local et par les vendeurs de semences ne suscitent pas encore assez d'intérêt chez les producteurs qui ont plutôt une grande préférence pour les semences qui viennent des réserves propres, du réseau social et des aides semencières (gratuites).

Enfin, le **maïs** de son côté est aussi adaptée à 100% pour les sources réserves propres, réseau social, vendeurs de semences et aides semencières. Pour la source marché local 5% des producteurs interrogés ont affirmés que les variétés ne sont pas adaptées.

NB: le maïs et l'arachide constituent des spéculations dont les producteurs accordent un intérêt particulier. Ces deux cultures facilitent la régulation de l'alimentation pendant la période de soudure par des récoltes précoces au sein des ménages en attendant la maturation définitive et complète des cultures.

Malgré cette bonne tendance d'adaptabilité des cultures de sorgho, d'arachide, de niébé, de riz et de maïs, les producteurs interrogés souhaitent avoir pour les prochaines campagnes, les variétés plus productives adaptées aux changements climatiques, à la pauvreté des sols et plus résistantes aux ennemis des cultures dans la région du Moyen-Chari.

B.5.3.2 Qualité physique de semences

De manière générale, la semence provenant des réserves propres, du marché local (pour les variétés améliorées), des vendeurs de semences (identifiés dans les villages), des aides semencières et du réseau social présentent un très bon facteur physique (dépourvues des impuretés et des débris).

La qualité de la semence reste un facteur important dans le système de production de façon générale. Les chefs de ménages producteurs interrogés attachent donc une très grande importance au fait que les semences qu'ils utilisent doivent être de bonne qualité. Ainsi, selon le tableau la majorité des producteurs interrogés affirment que les semences en provenance de leur propre réserve, du marché local (pour les variétés améliorées), des vendeurs de semences (identifiés dans les villages), des aides semencières et du réseau social sont de très bonne qualité avec un pouvoir de germination très appréciable.

B.5.4 La résilience

La capacité des gens à **utiliser des systèmes semenciers** pour s'adapter et rebondir face aux chocs, aux tensions ou aux tendances (ex. les sécheresses, les inondations, le conflit et les hausses exceptionnelles des prix).

NB: il s'agit ici de placer au le système semencier (informel et formel) au centre de cette analyse liée à la résilience.

Il convient de regarder de près les différents indicateurs ci-après et les confronter au contexte de la zone d'étude

- Diversité
 - Diversité des moyens de subsistance, ex. d'autres sources de revenus
 - Aptitude des variétés préférées pour les ménages par rapport aux changements dans les conditions agro-écologiques
 - Nombre de sources des semences utilisées par les ménages
 - Nombre de cultures et de variétés de ces cultures cultivées par les ménages
 - Indicateurs de la diversité diététique/nutritionnelle? Ex. animaux et cultures
- Gouvernance
 - Politiques semencières qui reconnaissent la sécurité semencière et le secteur informel
 - La capacité des systèmes informels à fournir suffisamment de semences après des urgences
- Equité
 - Autorités déléguées équitables (capacité d'agir), en partie via l'accès à l'information, des technologies, la formation et les semences pour les plus démunies et les femmes
- Productivité & Durabilité
 - Taux bas de multiplication et tendance à la baisse
 - Petits rendements et tendance à la baisse
 - Faiblesses des systèmes semenciers informels
- Résilience communautaire, liens avec les marchés
- Liens avec l'index de vulnérabilité
- Liens avec les systèmes semenciers formels et moyens d'améliorer

En matière de sécurité semencière, la résilience constitue la capacité des communautés de résister, de récupérer et de rebondir une fois qu'ils ont été confrontés aux chocs consécutifs ou à une contrainte spécifique: inondation, sécheresse, conflit armé entraînant un déplacement massif des populations, flambée des prix... en s'approvisionnant à partir du système semencier formel ou informel.

En dépouillant les données récoltées, l'analyse des sources des semences disponibles, la production propre reste la principale source pour les producteurs qui souhaitent conserver leurs sources d'approvisionnement de semences en référence à l'année 2015. Les aides

semencières reste très appréciées, mais ne touches pas assez de producteurs. Ainsi, les chefs de ménages producteurs interrogés s'orientent encore vers deux autres sources: le marché local et le réseau social. Le réseau social est limité par la quantité qui affecte ainsi la disponibilité, bien que solidarité rassure encore. Le faible pouvoir d'achat des ménages dépendant de la production agricole, limite le marché local. En plus, la mauvaise gestion des récoltes précédentes et la hausse des prix juste avant chaque campagne agricole réduit l'accessibilité aux semences pour ces producteurs moyens et encore un peu plus pour les producteurs les plus pauvres. Dans tous les cas, quel que soit leurs statuts, les producteurs auront des difficultés à acquérir de semences en quantités suffisantes et de qualités adéquates.

Il est à noter que la catégorie des producteurs pauvres, ne pourront certainement pas résister à d'éventuelles crises récurrentes identifiées et liées aux aléas climatiques et aux arrivées massives des retournées.

L'inexistence d'un système financier formel fait place dans le contexte actuel de notre zone d'intervention à une structure caractérisée par des cercles d'approvisionnement constitués des individus (producteurs), des vendeurs de semences, de la solidarité inter producteurs, inter – villages, et inter – communautés.

C'est une organisation référant et basique aux différents indicateurs qui ont été observés au niveau du système de production, des moyens d'existences, de la situation nutritionnelle des ménages producteurs interrogés (fiches ménages et des informateurs clés) et surtout du système semencier, qui nous permet aujourd'hui d'avoir une certaine appréciation de la résilience en matière de sécurité semencière des communautés ciblées par l'enquête en référence à la situation des crises sécuritaires et climatiques que les trois départements ont connu entre 2012 et 2014.

Cette saison, la coupure pluviométrique de juin et les poches de sécheresse enregistrées dans le Moyen-Chari justifient bien les inquiétudes des producteurs pour la diminution de la production de cette année.

De toutes ces leçons tirées, il ressort que la diversification des cultures, l'intensification de la production, l'utilisation appropriée des tracteurs du PNSA et l'introduction des variétés améliorées pourraient contribuer à renforcer la résilience en améliorant la production. Pour ce qui concerne les moyens d'existence et la diversification des revenus, l'élevage (élevage de basse cours = volailles et des petits ruminants) peut être un apport remarquable pour le panier des ménages producteurs dans la zone d'étude. Surtout dans son contexte actuel d'accueil d'afflux massif des retournés (= 30 000 personnes) et réfugiés (= 26 000) à Beloum de la RCA. Le résultat d'enquête révèle que la grande majorité des ménages possède des animaux ou volaille. En cas de besoin urgent, la famille pourra vendre un animal pour couvrir les charges liées à ce besoin.

Pour clore cette analyse en termes de résilience, retenons que tous les chefs de ménages producteurs et les communautés de la zone d'étude du Moyen-Chari ne sont pas à mesure d'assurer l'accès aux semences de bonne qualité de variétés adaptées désirées après la dernière crise liée aux inondations et à l'afflux des retournés et réfugiés sans engager des dépenses supplémentaires. Ils ne seront donc pas à l'abri de l'insécurité semencière qui est récurrente dans le Moyen-Chari. Les paysans pauvres (vulnérables) n'ont pas une bonne capacité de résilience et qui interpelle la communauté nationale et internationale.

B.6 Situation au niveau des départements/villages et au niveau des principaux acteurs clés

B.6.1 Constats au niveau des départements/villages

La situation au niveau de 3 départements pendant les 5 dernières années se caractérise par les aléas climatiques récurrents: l’alternance de saisons mauvaises et moyennes ayant comme conséquences, l’inondation, l’irrégularité et la mauvaise répartition pluviométrique. Ces informations sont rendues disponibles grâce aux ménages, aux communautés, aux vendeurs de semences, aux acteurs humanitaires, aux structures de l’État/Instituts de recherche (fermes, ONDR), laux chefs traditionnels et aux organisations paysannes de producteurs de semences.

B.6.1.1 Sécurité semencière

En général, il n’y a pas vraiment une crise majeure dans les trois départements (situation chronique, récurrente), mais plutôt une insécurité semencière chronique localisée, surtout dans la zone abritant les réfugiés et les retournés. En effet, dans les départements de Barh Khô et Grand Sido, quelques difficultés d’accès aux semences ont été relevées à cause de pression démographique (afflux réfugiés/retournés). Dans le Lac Iro, il y a moins de problème de disponibilité, mais la qualité de semences a été mentionnée comme problème. De ce fait, le défi majeur se situe au niveau de l’accès aux semences améliorées en faveur de la population réfugiée, retournée et des personnes vulnérables de la communauté hôte.

B.6.1.2. Impact de la crise sur la sécurité semencière

D’après les informations collectées auprès des différentes structures, l’on conclut que les principales catastrophes et autres contraintes qui affectent la sécurité semencière sont: les aléas climatiques (retards, mauvaise répartition et arrêt précoce des pluies), la dévastation de champ par les animaux, les oiseaux granivores et les insectes. Les conséquences de crises sont: la réduction de nombre de repas (de 3 à 2 repas par jour), de superficie de cultures, changement de cultures, conflits agriculteurs vs. Éleveurs. Le manioc et le mil ont presque disparu à cause de la dévastation par les animaux et les attaques des oiseaux granivores. Les mesures d’atténuation peuvent être, l’octroi des semences de variétés précoces, préférées par les producteurs. Ces semences doivent être rustiques en vue de perturber le développement des ennemis des cultures (oiseaux, maladies, insectes, etc.) et la résolution pacifique des conflits agriculteurs – éleveurs ainsi que la création de couloirs de transhumance pour les éleveurs tout en interdisant les champs pièges créés par les agriculteurs.

B.6.1.3 Sources des semences

Dans la plupart des cas, les semences proviennent de réserves propres de producteurs, du marché local et de l’aide semencière. Les organismes d’aide semencière s’intéressent particulièrement aux semences d’arachide, car le pouvoir d’achat de producteurs pauvres est très limité. L’Etat tchadien à travers l’ONDR et la ferme de Moussafoyo fournit occasionnellement de semences améliorées aux producteurs, mais le taux de couverture de besoins est toujours très faible.

D’après les données de l’enquête ménages, les semences de niébé (source de protéine végétale) ne sont pas encouragées par les acteurs humanitaires, pourtant la population l’apprécie.

B.6.1.4 Variétés

D'après les échanges avec les producteurs en focus group, les personnes ressources, les cultivateurs ont confirmé qu'ils sont satisfaits des résultats de leurs semences locales sans base de comparaison. Ils souhaitent conserver leurs variétés locales de sorgho, mil et niébé qui jugent adaptées et préférées.

Les services techniques de l'Etat disposent d'une capacité très limitée en matière d'introduction des nouvelles variétés. Le nombre d'agents actuels ne couvrent que 25% de besoins en ressources humaines (source: délégation de l'agriculture).

Les nouvelles variétés diffusées par l'ONDR concernent: l'arachide, maïs, niébé, sésame, manioc et sorgho. En général, ces variétés à cycle court, destinées à pallier les problèmes de soudure.

Tableau 12: Liste de variétés introduites sous l'encadrement de la ferme de Moussafoyo

ESPECE	VARIETE	CYCLE	RENDEMENT	PRIX	FERTILISATION
ARACHIDE	FLEUR 11	Précoce (80-90 jours)	800 kg/ha	1.000 F/kg coque	
	73-333	Intermédiaire (100-105 jours)			
	57-313	Tardive (120-125 jours)			
SORGHO	K3R	110 jours	1,2 t/ha	900 F/kg	
	S35	70-80 jours			
NIEBE	IT81D991				
	ITD994				
	VYA				
MANIOC	TCM				
	TME 225				
	MANDRAKAKOU				
SESAME	DLS1				
MAIS	2009 TZE- DTSTR	Précoce (80-90 jours)	1,5 t/ha	900 F/kg	100 kg/ha NPK 20-20-10 (7.000 F/sac) 50 kg/ha urée
	CMS 8507 C1	Intermédiaire (100 jours)			

Selon l'entretien réalisé avec MR *Djimrabei Baoudoum*, chef de ferme de Moussafoyo de l'ITRAD, cette dernière produit des semences de base à partir des semences de pré-base en provenance de la Station de Recherche de Bebidia (située à 270 km après Doba). Il y a un certain nombre de groupements semenciers qui assuraient la multiplication de semences sous l'encadrement direct de l'ITRAD, mais le ministère de l'agriculture vient d'interdire cela. Le prix de semences de base à la ferme varie de 1000F/kg pour l'arachide et de 700F/kg pour le Sorgho.

B.6.1.5 Raison de l'augmentation/diminution des superficies

Le constat général fait état d'augmentation de superficie d'arachide, de maïs, de sorgho, puis la diminution de superficie de Vouanzou (pois de terre), du coton, du mil et de manioc pour plusieurs raisons distinctes, voir tableau ci-dessous.

- Pour l'augmentation de superficie: on note l'augmentation de besoins de ménages est un fait réel.
- Pour la diminution: la dévastation des cultures par les éleveurs, surtout le manioc et le mil ; la mauvaise adaptation aux conditions agro climatiques, l'accès financier très

limité aux semences de qualité de ménages pauvres du camp de Belom, de retournés et de réfugiés.

B.6.2 Constats au niveau des acteurs clés

Les acteurs clés affirment que les 3 départements font face à une insécurité semencière chronique en raison des moyens financiers et de la qualité de semences locales que les agriculteurs conservent d'une saison à l'autre depuis de décennies.

Les principaux acteurs concernés dans l'aide Semencière sont: FAO, COOPI, ACT/FLM, HCR et le PNSA en 2014 (FAO & PNSA les plus importants) pour le Sorgho, le Maïs, le Riz et l'Arachide.

Le dispositif qui permet aux agriculteurs d'accéder aux semences au niveau du Moyen-Chari est constitué par:

ITRAD:

- Station de Bebedja pour la production de semences de pré-base et station de Moussafoyo pour la production de semences de base accessibles aux multiplicateurs autour de celle-ci à travers les ONGs qui redistribuent aux agriculteurs multiplicateurs
- Espèces concernées sont, l'arachide, le maïs, le niébé, le sorgho, le sésame et le manioc
- Encadrement technique de cette multiplication initialement du ressort de l'ITRAD est depuis 2 ans confiés à l'ONDR par le ministère de l'Agriculture
- Accès encore limité des agriculteurs à ces semences et variétés à cause du coût.

ONDR:

- Couvre 25% des villages, moyens limités, présence des agents, chefs de secteurs, sous-secteur et Conseillers Agricoles
- C'est une structure d'encadrement et de conseil agricole par excellence, gère les thèmes de vulgarisation: gestion de la fertilité, traitement des cultures
- Il organise, appuie les agriculteurs à travers des structures pour assurer la disponibilité des semences
- C'est organe d'exécution et d'appui en semences fournies par le PNSA.

PNSA:

- Action de l'Etat avec pour but de mettre à la disposition des agriculteurs des semences de qualité de maïs, riz, sorgho et arachide de différents cycles, mais malheureusement elle est mise en œuvre très tardivement en juillet voir aout.

FAO:

- Réponse à la requête du Gouvernement du Tchad à populations retournées par l'ouverture d'une Antenne le 27/05/2014.
- Assistance en intrants agricoles composés de 4 espèces à savoir le maïs, le sorgho, le riz destinés à toucher 7.500 ménages et la fourniture de 10.000 boutures de manioc destiné à Maro avec l'encadrement technique de COOPI.
- Actions en cours pour une définition/répartition des rôles des acteurs de la filière semencière « document de politique semencière »
- Mise en œuvre de la politique semencière de manière plus concrète.

B.6.2.1 Sécurité semencière

Dans ce cas d'espèce, les difficultés d'accès aux semences de qualité touche presque tous les cultivateurs et les personnes vulnérables de la région qui ont de rendements très faibles à cause aussi de la baisse de fertilités de sols.

B.6.2.2 Cultures pratiquées

Les cultures pratiquées dans la région de Moyen-Chari sont: le sorgho, l'arachide, niébé, riz, le maïs, le mil, le sésame, le légume local, le pois de terre (vouanzou), le légume exotique, la patate, le manioc et le coton. Parmi ces cultures, les plus importantes en terme de contribution à la nourriture sont: le sorgho, l'arachide, le mil, le niébé, le sésame. Le coton est cultivé exclusivement pour la rente financière. Par ailleurs, l'arachide et le sésame sont dans la plus part de cas, cultivés pour l'autoconsommation et la vente.

Une augmentation de la superficie des cultures d'arachide, coton, niébé, sésame et sorgho est observée ces dernières années à cause du marché fructueux. Par contre, le mil et manioc sont moins cultivés à cause de destruction par les animaux et oiseaux granivores. L'action des organismes humanitaires est focalisée sur la distribution de semences, sans évaluation de sécurité semencière au préalable. Certains producteurs affirment que les semences qu'ils reçoivent des organismes d'aide à la semence ne sont pas préférées, mais ils les sèment par obligations.

B.7 Description des systèmes semenciers dans la région du Moyen-Chari

Le système semencier national au Tchad dans son ensemble n'est pas encore suffisamment organisé et structuré, par conséquent il n'est pas en mesure de satisfaire la demande en semences de qualité des agriculteurs. Il se caractérise par un certain nombre des problèmes suivants:

- L'absence d'une politique et de clarification des rôles et responsabilités ;
- Des semences de base rares et de qualité insuffisante ;
- Un contrôle de la qualité faible et inefficace ;
- Une production de semences est en cours de développement mais elle est encore très limitée et peu efficace ;
- Le secteur semencier est marqué par des distributions directes qui ont un impact négatif sur le développement d'une filière viable dans l'agriculture de subsistance.

D'après les résultats de l'enquête, la population agricole du Moyen-Chari représente environ 89% de la population totale. A l'instar des tous les agriculteurs du Tchad ceux du Moyen-Chari sont également régulièrement confrontés au problème (chronique) d'utilisation optimale des intrants agricoles, en particulier les semences améliorées. Cependant, les efforts fournis par le gouvernement restent encore insignifiants. C'est ainsi que pour faire face à cette situation, l'Etat tchadien vient de valider en septembre 2014, *la politique sur la sécurité semencière*.

B.7.1 Système semencier informel

Le système semencier informel ou système paysan ou encore système traditionnel est constitué par les semences - graines qui proviennent de commerçants locaux, d'échanges de semences au sein de communautés villageoises ou plus généralement directement de la récolte au niveau de l'exploitation ou de la famille. Pour le Moyen-Chari, il est focalisé sur les variétés locales cultivées par les agriculteurs au niveau local grâce à leurs propres réserves des semences qu'ils conservent par le moyen de la sélection massale. Ce système informel représente 98 pourcents des semences utilisées par les agriculteurs sur l'ensemble du Tchad. Le secteur semencier informel est important mais il est difficile de chiffrer et de localiser les quantités de semences produites par le système traditionnel ainsi que de vérifier la qualité de ces semences. Ce système informel, bien que fondamental pour la résilience de l'agriculture face aux aléas climatiques et crises que traverse le pays, ne permet pas la maintenance de variétés productives dans le système.

B.7.2 Le système semencier formel

Dans la région du Moyen-Chari, à partir des semences de pré-base provenant de la Station de Recherche de l'ITRAD, une production de semences de base est réalisée au niveau de la Ferme de Moussafoyo de l'ITRAD qui est destinée à être mise à la disposition des ONG et des agriculteurs multiplicateurs ou des Organisations paysannes assurer la production des semences commerciales. Ces opérateurs sont loin de fournir suffisamment de semences de qualité et ils ne fonctionnent en général pas selon les bases commerciales. Le secteur privé n'est pratiquement pas impliqué dans la production ou la commercialisation de semences des cultures vivrières. L'encadrement des multiplicateurs de semences initialement assurée par l'ITRAD a été transféré à l'ONDR sans nécessairement prendre en compte le renforcement des capacités techniques et opérationnelles.

La qualité des semences n'est pas contrôlée et moins encore certifiée. L'absence de textes réglementaires sur la production et la commercialisation de semences ne facilitent pas la

mise en place de mécanismes de contrôle de qualité. Les capacités des institutions et des principaux acteurs de la filière semencière sont faibles. Il existe un laboratoire d'analyse des semences à Ndjamena qui fonctionne actuellement sous la tutelle de l'ITRAD mais qui reste très peu fonctionnel. Dans la pratique, on peut affirmer qu'il n'y a pas de système de contrôle de la qualité structuré au Tchad. Si certains lots de semences peuvent être testés par des institutions comme l'ITRAD, ou l'ONDR, il s'agit alors, le plus souvent de contrôles volontaires et réclamés par les structures d'encadrement des agriculteurs multiplicateurs (OPS, ONG...) dans la perspective de vente à de gros acheteurs (projets de distributions). Des organisations paysannes testent aussi la germination de leur production avant la vente. Seul le pouvoir germinatif est testé. On peut aussi s'interroger sur la valeur de ces contrôles (représentativité de l'échantillon, fiabilité et objectivité des tests).

Le BNSP qui a dans ses attributions entre autre de contrôle des champs semenciers et l'analyse des semences au laboratoire pour la certification de la qualité des semences et plants n'est pas dans la pratique en mesure de mettre en œuvre les fonctions qui lui sont officiellement attribuées.

B.8 Stratégies d'approvisionnement en semences

Le secteur semencier est marqué par des interventions d'urgences et notamment les importantes distributions directes de semences ayant lieu à la suite des sécheresses répétées et aux nombreuses crises politico-militaires que le pays a connues ces dernières années. Ces interventions, bien que justifiées d'un point de vue humanitaire, pourraient avoir un impact négatif sur le marché potentiel en semences qui est déjà très limité. En effet, l'agriculture de subsistance est pratiquée par la grande majorité de la population et le marché national des cultures vivrières reste très faible. La plupart des paysans ne disposent pas de ressources nécessaires pour l'accès aux différents intrants dont les semences de qualité et il n'existe pas de système efficace et stable de crédit agricole.

Les agriculteurs de la région du Moyen-Chari ayant pour principales cultures, le sorgho, l'arachide, le maïs et le niébé font souvent recours à leur propre production, aux marchés locaux, aux réseaux sociaux ainsi qu'aux organismes d'aide semencière et à l'Etat Tchadien.

Les informations sur l'importance et la disponibilité des semences améliorées sont insuffisantes dans le monde rural à cause de l'absence d'organes de coordination et de concertation.

Les infrastructures appropriées pour la production, le traitement, le conditionnement, le stockage et la diffusion des semences restent insuffisants.

C. CONCLUSION

Au vu des résultats de cette présente étude, l'on peut dire que le système semencier dans la région du Moyen-Chari n'est pas vraiment structuré. Malgré l'existence d'une ferme de la recherche et des commerçants dans la localité, le système formel est loin de s'installer et pouvoir subvenir à la demande de la communauté. Les producteurs comptent de plus en plus sur eux-mêmes et font quelques fois recourt aux marchés locaux pour s'approvisionner en semence (la plupart du temps en graine). Il n'y a donc pas de garanti en ce qui concerne la productivité et le renouvellement des semences puisqu'une graine peu germer mais n'est toujours pas censé donner le meilleur de son potentiel. ***Il se pose donc un problème de qualité de semence dans la région.***

L'afflux des réfugiés et retournés dû aux événements de la RCA ces dernières années n'as pas trop changé les sources d'approvisionnement en semence des producteurs. Ceci a plutôt fait une pression sur la demande des produits agricoles aux marchés exigeant des producteurs une amélioration de la production. Chose qui n'est possible que grâce à des semences de qualités certifiées qui sont rarement disponible et difficilement accessible pour la plupart d'entre eux.

Par contre, nonobstant les aides semencières des institutions d'appuis comme le PNSA, la FAO, APIDO... la grande partie des villages enquêtés vit une crise semencière récurrente qui s'est installé depuis des années avec les caprices climatiques (mauvaise répartition pluviométrique dans l'espace et dans le temps). Les producteurs ayant investis les semences dès les premières pluies et se retrouvent sans semence lorsque les pluies se font rares détruisant les premiers semis. Les ressemis se font donc difficilement du fait d'un manque de moyen pour accéder aux semences et du fait de l'indisponibilité.

D. PLAN D'ACTION COMME RESULTAT DE L'ETUDE SUR LA SECURITE SEMENCIERE

Au terme de cette Etude sur la sécurité semencière dans le Moyen-Chari, il est essentiel de noter qu'un très grand nombre d'informations ont été récoltées dans le but de mieux cibler le type d'interventions les plus appropriées susceptibles d'améliorer la sécurité semencière des petits agriculteurs. Un accès sera mis sur les actions concrètes et réalistes qui peuvent être mises en œuvre par les acteurs actuellement opérationnels qui ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'étude. Ces actions proposées sont basées sur les constats qui ont été faits lors de l'Etude.

Compte tenu du fait qu'il est apparu que les populations autochtones des zones d'accueil des réfugiés et des déplacés, particulièrement les vulnérables risquent d'être confrontés à l'insécurité semencière étant donné que leurs réserves propres en semences, ni celles du réseau social ne suffiront pas pour couvrir les besoins. Ils devront être contraints de solliciter le marché local moyennant une transaction financière, ce qui risque de poser des problèmes de pouvoir d'achat limité surtout pour les vulnérables.

L'action proposée dans ce cas consiste à susciter une initiative conjointe des différents acteurs¹ impliqués dans l'étude et/ou d'autres actifs dans le Moyen-Chari d'appuyer les populations autochtones des zones d'accueil des réfugiés et des retournés à acquérir les semences pour compléter leurs besoins immédiats semences à partir des sources des entités locales à explorer d'abord. Ces sources sont à explorer au niveau des agriculteurs-multiplicateurs encadrés par les ONGS, les stations ITRAD, les agriculteurs producteurs etc.....Il s'agira de tirer les leçons des distributions directes effectuées la campagne passées pour s'assurer de plus d'efficacité. Les principaux acteurs dans l'aide semencière étant essentiellement le PNSA et la FAO. Si pour les distributions faites par la FAO il n'a été fait mention des difficultés quelconques, par contre celles du PNSA n'ont pas respecté le calendrier cultural en raison des problèmes de logistique et de planification. C'est ainsi que la mesure du possible si les disponibilités locales les permettent, il est vivement recommandé l'organisation des bons d'achats ou des foires en semences comme mode le plus approprié en mettant à contribution le CRS qui a l'expérience dans ce domaine dans d'autres régions du pays.

Parallèlement à cette action, un certain nombre des agriculteurs devront être soutenus à multiplier les semences en vue d'augmenter leurs réserves propres en semences et le surplus permettra de constituer des réserves en semences communautaires qui pourront être mises en métayage auprès des agriculteurs qui n'en disposent pas. Une telle action pilote sera une occasion pour promouvoir les bonnes pratiques au bénéfice des petits agriculteurs.

Pour ce faire, les champs de multiplications en milieu paysan seront mis en place sous forme des champs écoles paysannes et permettront aux agriculteurs sélectionnés de mettre en pratique les bonnes pratiques en matière des itinéraires techniques sur la multiplication de semences, tels que les précautions spécifiques à observer comme, le renouvellement des semences de base des variétés connues, les isollements, les épurations, le conditionnement, le séchage, la conservation des semences particulièrement celles de niébé et d'arachide qui généralement posent des problèmes en milieu paysan.

¹ Il s'agit de la FAO, HCR, COOPI, CRS, ITRAD, ONDR, PNSA, APIBO

Il est certes Le choix des variétés à reproduire prendront en compte les préférences enregistrées lors de l'Etude mais aussi en relation avec de proposer une vitrine d'autres variétés alternatives disponibles qui permettrons de faire la sélection participative.

Cette action devra être dimensionnée en fonction des ressources qui auront été mobilisées, à ce titre une simulation pilote-modulable a été proposée par la FAO est jointe en annexe peut constituer une référence.

Le secteur semencier Tchadien est constitué d'un certain nombre d'éléments de la filière dont les rôles n'étaient pas clairement définis jusqu'à un passé récent. Un travail important a permis de développer un document sur la politique semencière avec l'appui de la FAO dans le cadre du projet FAO /TCP/CHD/3403. Un effort est actuellement en cours pour rendre opérationnel et fonctionnel les différents éléments de cette filière de manière durable à permettre aux agriculteurs de disposer des semences de qualité accessibles aux agriculteurs susceptible d'améliorer la de manière durable la productivité agricole. En même cet effort doit pouvoir permettre d'impulser une filière semencière économiquement viable qui implique les agriculteurs. Il est important de cibler les actions prioritaires concrètes parmi celles qui sont repris dans le cadre de la politique semencière qui peuvent être mise en œuvre. Le projet Opérationnalisation de la filière semencière au Tchad mis en œuvre par la GIZ et financé par la Coopération Suisse (DDC) et exécuté la giz-is s'inscrit dans cette perspective se propose de soutenir les acteurs principaux de tous les segments de la filière semencière. **L'objectif spécifique de ce projet est de permettre, au niveau national, le développement des principaux maillons de la filière semencière² et au niveau régional, l'opérationnalisation de la production de semences de qualité en quantités adéquates et suivant des modèles adaptés pour que la semence soit accessible et joue son rôle clé dans l'augmentation de la production agricole clé dans l'augmentation de la production agricole**

Pendant cette première phase, il a été décidé que, dans un premier temps, le projet se concentrerait sur les cultures les plus importantes pour la sécurité alimentaire des populations tchadiennes: le mil, le sorgho, le maïs et l'arachide. Dans le même souci d'efficacité, il a également été arrêté que les activités du projet se focaliseraient sur quatre (4 régions): Wadi Fira et Batha dans la zone sahélienne, et Logone Oriental et Moyen-Chari dans la zone soudanienne.

La mise en œuvre de ce projet offre une opportunité de concrétiser un certain nombre d'options proposées dans la politique semencière du Tchad.

Dans le cadre précis de la région de Moyen-Chari, le dispositif de la filière semencière comprend l'ITRAD qui produit les semences de pré base qui proviennent de la station de Bebidja qui sont par la suite multipliées au niveau du centre de Moussafoyo/ITRAD qui approvisionne en semence les ONG ou des organisations humanitaires qui encadrent les agriculteurs dans la multiplication de semences. Pour se conformer à la stratégie semencière, le Ministère de l'Agriculture a décidé de confier à ONDR la responsabilité d'encadrer les multiplicateurs de semences. Cette responsabilisation ne s'est pas accompagnée d'un renforcement des capacités des agents de l'ONDR en matière de production de semences. Elle va consister à organiser des formations en cascades des personnes ressources de l'ITRAD en formation des formateurs sur les techniques de multiplications des semences au niveau commerciale qui auront par la suite à former les

² Recherche, sélection contrôle de la qualité, vulgarisation-promotion...

agents techniques de l'ONDR chargé eux à leur tour d'encadrer les agriculteurs multiplicateurs.

Annexe 1: Scénario de pérennisation d'un système semencier au profit des vulnérables

Il sera proposé l'acquisition de « semences de qualité » aux ménages non ciblés par l'assistance humanitaire, selon un système de crédit rotatif aux groupements qui seront constitués. Un total de 70 tonnes de semences sera distribué dès la première année à 750 multiplicateurs des semences. Une partie de la récolte sera utilisée pour constituer les semences de la campagne suivante et une autre partie sera rachetée pour une deuxième distribution aux ménages voisins des multiplicateurs qui seront identifiés et constitués en groupements. Ceux-ci vont produire et rembourseront en nature l'équivalent de la qualité qui leur avait été donnée. Ce produit sera stocké dans les greniers communautaires qui seront construits, puis commercialisé pour constituer un fonds destiné à financer notamment l'achat futur de nouvelles « semences de qualité ». Le revenu issu du rachat des semences constitue également le fonds de renouvellement des semences de qualité auprès de l'ITRAD.

Par rapport à ce principe et selon cette présente étude, les spéculations les plus cultivées sont surtout le sorgho, l'arachide, le niébé, le riz et le maïs. Ainsi, 5 tonnes de semences commerciales de sorgho, 2 tonnes de niébé, 36 tonnes d'arachide 24 tonnes de riz et 3 tonnes de maïs seront distribuées aux multiplicateurs de semences (Tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1: Quantités totales de semences pour la distribution aux multiplicateurs

Espèces	Superficies/ multiplicateurs (ha)	Dose semis Kg/ha	Quantité semences R1/Multiplicateur (kg)	Nbre de multiplicateurs	Quantité de semences pour la distribution (kg)	CU (US\$)	CT (US\$)
Sorgho	2	12,5	25	200	5000	1,4	7000
Maïs	1	20	20	150	3000	1,7	5100
Riz	2	80	160	150	24000	2,3	55200
Niébé	1	20	20	100	2000	2,3	4600
Arachide	2	120	240	150	36000	2,3	82800
TOTAL			465	750	70000		154700

Les semences fournies aux bénéficiaires multiplicateurs seront rachetées et redistribuées aux ménages producteurs qui seront constitués en groupements. Les variétés choisies seront adaptées aux zones agro-écologiques, connues des agriculteurs et validées par l'ITRAD. On estime qu'à la fin du projet, les ménages bénéficiaires auront produit en deux ans autour de 1 330 tonnes de produits vivriers à partir des semences distribuées nécessaires pour redistribuer à 42 400 ménages soit 2 826 groupements (Tableau 2).

Tableau 2: Productions attendues pour la redistribution aux ménages vulnérables

Espèces	Quantité de semences pour la distribution (kg)	Dose semis kg/ha	Emblavures (ha)	Rendement (kg/ha)	Productions prévisionnelles (kg)	Ménages atteints	Nbre de groupements (15 membres)	Rachat des semences CU (US\$)	Rachat des semences CT (US\$)
Sorgho	5000	12,5	400	700	280000	22400	1493	0,7	196000
Maïs	3000	20	150	1000	150000	7500	500	0,8	120000
Riz	24000	80	300	2000	600000	7500	500	0,9	540000
Niébé	2000	20	100	600	60000	3000	200	0,9	54000
Arachide	36000	120	300	800	240000	2000	133	0,9	216000
Total	70000		1250		1330000	42400	2826		1126000

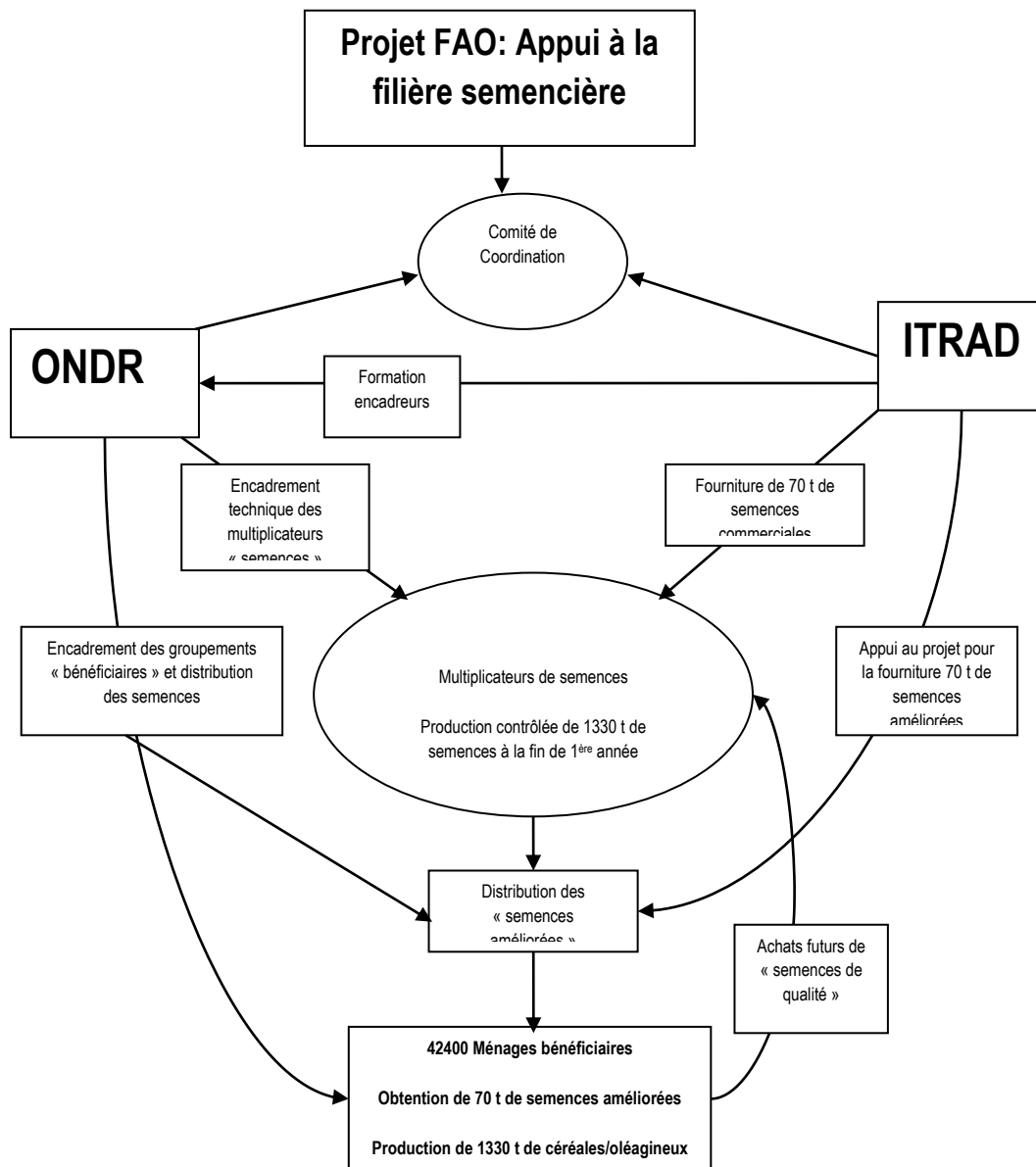
Les semences produites par les multiplicateurs, encadrés par l'ONDR avec l'appui de l'ITRAD, pourront être vendues sur le marché local de semences (surplus), mais l'ONDR orientera aussi les bénéficiaires à signer des accords avec les groupes de producteurs et avec l'ITRAD pour les futurs achats de « semences de qualité ».

Pour l'ensemble des travaux prévus c'est-à-dire: l'identification des bénéficiaires, la constitution et la formation des groupements, l'accompagnement technique des multiplicateurs de semences et celui des ménages bénéficiaires, l'organisation de la desserte des semences et des remboursements des graines en fin de campagne, des indemnités de déplacement et des primes d'encouragement aux agents de l'ONDR doivent être pris en charge dans les contrats. A cette fin, une provision de 120 000 USD est requise pour permettre aux partenaires de réaliser ces activités contractantes et 100 000 USD pour la construction/réhabilitation des greniers communautaires. Le coût total des semences (achat et rachat) est estimé à 1 280 700 USD auquel il faut ajouter les autres frais connexes pour en constituer un budget. Un minimum de deux ans est nécessaire à la réalisation de cette opération.

En résumé, dans le cadre de cette opération, les activités suivantes sont à prévoir:

- Programmation initiale des activités;
- Identification des multiplicateurs des semences par spéculation;
- Identification des ménages bénéficiaires et constitution des groupements autour de chaque multiplicateur;
- Elaboration des plans de distribution de semences ;
- Acquisition et distribution des semences (achat et rachat);
- Formation des ménages bénéficiaires à la gestion commune du groupement (semences et remboursements);
- Accompagnement technique de multiplication des semences (ITRAD);
- Accompagnement technique des productions par les ménages constitués en groupements bénéficiaires;
- Appui à la récupération des remboursements de graines par les groupements;
- Construction/réhabilitation des greniers communautaires;
- Stockage des graines récupérées dans des greniers communautaires puis vente des graines récupérées;
- Mise en relation des groupements bénéficiaires avec les producteurs/multiplicateurs des semences, signature d'accords cadre et établissement de bons de commande;
- Formation et renforcement des capacités des agents d'encadrement, signature des protocoles d'accord;
- Suivi et évaluation.

Schéma illustratif du processus de pérennisation de fourniture des semences



Les risques du projet et les mesures d'atténuation

Les risques auxquels cette action peut faire face sont les suivants:

- les aléas climatiques ;
- l'insécurité civile dans les zones d'intervention ;
- les fluctuations importantes des prix des intrants ;
- la faible compétence et motivation des partenaires de terrain.

Face à ces risques les mesures d'atténuation sont envisagées comme le montre le tableau ci-après.

Matrice des risques			
Risques	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
- Les conditions climatiques sont erratiques;	Mauvaises productions agricoles et fourragères	25%	cultures et variétés adaptées
- Insécurité civile dans les zones d'intervention	Restrictions de mouvement du personnel engendrant des retards et arrêt de mise en œuvre	10%	Choix de partenaires locaux d'exécution
- L'augmentation des prix des intrants	Diminution des quantités d'intrants qui seront acquis	10%	Le recours aux appels d'offre sur des marchés internationaux
- Faible Compétence et faible motivation des partenaires de terrain	Défaillance dans l'encadrement et la formation des bénéficiaires	15%	Formation des formateurs et contrats de collaboration comportant des indemnités par objectifs, au profit des partenaires



Aide humanitaire
et Protection civile

Cette publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne à travers le projet "Renforcement des capacités pour la sécurité alimentaire". Le contenu de cette publication ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.